This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

a39015 01808703 4b

1837
ARTES VERITAS SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
CHARLES A. DENISON
B.L. 1893 LL.B. 1894
BEQUEST

ANCIENNES DESCRIPTIONS

DE

PARIS

V

LA GRANDE

ET EXCELLENTE

CITÉ DE PARIS

ANCIENNES DESCRIPTIONS

DE

PARIS

V

LA GRANDE

ET EXCELLENTE

CITÉ DE PARIS

Cet ouvrage est tiré à 330 exemplaires, savoir :

Sur chine... n^{os} de 1 à 30.
Sur hollande, n^{os} de 31 à 330.

Exemplaire N° [redacted]

ANDRÉ THEVET

LA GRANDE

ET EXCELLENTE

CITÉ DE PARIS

INTRODUCTION ET NOTES

PAR

L'ABBÉ VALENTIN DUFOUR

PARIS

A. QUANTIN, IMPRIMEUR-ÉDITEUR

7, RUE SAINT-BENOIT, 7

1881

Tous droits réservés.

ANDRÉ THEVET

RELIGIEUX CORDELIER (1554)

Denison
Nourry
9-8-38
36933

INTRODUCTION.

ANDRÉ Thevet, dont nous réimprimons la description de la grande et excellente cité de Paris et choses remarquables d'icelle, extrait de sa *Cosmographie universelle*, loin d'être un homme de génie, ne fut même pas un caractère ; mais on peut dire de lui que ce fut un type. Si, un jour, on fait la galerie des originaux du XVIe siècle, il ne sera pas placé au dernier rang. A une époque de troubles et de violences où il fallait prendre un parti, il eut le talent de ne jamais se compromettre ; il ne poursuivit qu'une idée, l'amour du merveilleux, de l'inconnu, des découvertes. On comprendrait son amour des pérégrinations lointaines, s'il avait vu le jour sur les rivages de la Manche ou sur les bords de l'Adriatique ; comme

il n'était le compatriote ni de Marco Polo, ni de Jean de Mandeville, ni d'Ango, ni d'aucun des hardis navigateurs dieppois, il faut reconnaître en lui une vocation naturelle qui le détermina à entrer dans un ordre mendiant où il pourrait satisfaire ses goûts pour les voyages. Son séjour dans le cloître ne fit que développer ses aptitudes : il nourrit son esprit des traditions de son ordre ; la bibliothèque de son couvent lui fournit les relations de missions et de voyages des frères mineurs, d'Odric de Foro Julii, contemporain de Marco Polo, du franciscain Jean de Plano Carpini et du moine flamand Ruysbroeck, dit Rubruquis, chargé par saint Louis d'une ambassade auprès du kan de Tartarie.

Dans le silence du cloître, Thevet amassait des connaissances qui devaient lui servir dans ses voyages. Il a fait beaucoup pour la science et s'était formé lui-même. S'il avait eu une bonne direction, — alors les sciences naturelles n'étaient pas ce qu'elles sont aujourd'hui, — quels progrès ne leur eût-il pas fait faire ? En butte aux railleries de ses contemporains, qui ne lui ménagèrent pas les épigrammes comme s'il les eût écrasés de sa supériorité, il fut malheureux encore après sa mort : le silence se fit autour de son tombeau : l'envie s'acharna après sa mémoire, et il n'est pas rare de le voir traiter durement, sur la foi d'autrui, par des écrivains qui ne connaissent ses

œuvres que de nom et qui ignorent complètement ses titres au respect de la postérité.

Sans nous faire illusion sur la valeur intrinsèque et sur le mérite littéraire et scientifique de Thevet, on peut reconnaître que, s'il ne fut pas homme illustre de son vivant, beaucoup de ses détracteurs ne rougirent pas de le dépouiller pendant sa vie et le décrièrent ensuite pour faire oublier leurs plagiats ; nous admettrons ses défauts, à condition que l'on reconnaîtra ses mérites, relatifs si l'on veut, mais néanmoins réels. Le fond de son caractère était l'indécision ; il était crédule jusqu'à la naïveté. Il manquait, dira-t-on, des connaissances premières. Accordons-le, mais aussi il faut se placer à son époque, voir quel était l'état des sciences au XVIe siècle et lui tenir compte de ce qu'il a fait pour leur avancement. Combien de docteurs de son temps, mieux doués que lui, n'ont pas fait avancer la science d'un pas ?

Si nous n'avions à réhabiliter que des génies ou des héros, la tâche serait trop facile ; nous devons accepter l'homme tel qu'il est, avec ses faiblesses et ses imperfections. Nous aimons à voir en lui le curieux, le voyageur infatigable, l'apôtre de la science qui prépare les voies aux savants qui utiliseront ses découvertes.

A nos yeux, il a un mérite de plus : il a contribué à faire connaître le Paris de son temps ; il l'a habité, il

y a vécu, il y est mort ; avec lui nous pourrons parcourir la grande ville à trois siècles de distance.

André Thevet, voyageur français, naquit à Angoulème vers 1504. L'article qui lui est consacré dans la *Nouvelle Biographie générale* du Dr Hœfer reporte cette date à 1502 ; c'est une erreur qui a été reproduite par M. Gaffarel, dans l'intéressante *Notice biographique* qui se trouve en tête de la nouvelle édition qu'il a donnée récemment (1878) des *Singularitez de la France Antarctique*. Le doute n'est pas possible quand on a sous les yeux l'épitaphe que nous donnons plus loin. M. Ferdinand Denis l'avait déjà publiée, dès 1851, dans une savante dissertation intitulée : *Lettre sur l'introduction du tabac en France*, à la suite des *Études économiques sur l'Amérique méridionale* de M. Demersay ; Paris, Guillaumin.

Les recherches faites par M. Gaffarel, à Angoulème, sur la famille et les premières années de Thevet, n'ont fourni aucun renseignement nouveau. « Il est probable néanmoins, dit-il, qu'il était d'origine modeste et qu'il ne reçut qu'assez tard une éducation fort superficielle, car il porta toute sa vie le fardeau de son ignorance native, et, malgré ses efforts pour se donner les apparences de l'érudition, le bonnet dont le coiffa si libéralement le malin Rabelais laissa toujours passer le bout de l'oreille, comme le

remarque avec adresse M. Ferdinand Denis, un de ses admirateurs convaincus. »

Il est difficile de préciser, même approximativement, les périodes principales de la vie de Thevet, complètement brouillé avec les dates. On peut cependant avancer qu'il entra de bonne heure en religion, mais on ignore en quelle année il fit profession comme religieux de l'ordre de Saint-François au couvent des Cordeliers d'Angoulême; et, étant donné son caractère bien connu, il est loisible de croire que ce ne fut pas l'enthousiasme religieux, ni un désir immodéré de fuir les dangers du monde, encore moins l'amour du martyr et l'envie de se dévouer à la conversion des infidèles qui le poussèrent dans le cloître, mais bien plutôt le désir de se consacrer à ses études, à ses goûts de curieux, avec l'espérance secrète de voir des pays nouveaux en remplissant les fonctions de son ordre. A une époque où l'ancien monde était tout entier livré au bruit des armes et aux disputes théologiques, on ne voit pas qu'il ait beaucoup payé de sa personne et pris parti dans la lutte autrement que pour s'en désintéresser sans se compromettre. Mais, par contre, nous voyons revivre en lui les instincts de ces moines indépendants que l'on nommait *gyrovages*, parce qu'ils étaient bien partout, excepté dans leur couvent, et qu'ils redoutaient d'être soumis à une discipline sévère; avec cette différence néan-

moins que Thevet ne fut jamais — au moins qu'on le sache — en opposition directe avec ses supérieurs, à une époque où les apostasies étaient nombreuses. Ce qui le prouve, c'est qu'il obtint l'autorisation de visiter l'Italie.

Ayant rencontré le cardinal de Lorraine à Plaisance, ce prélat lui fournit les moyens de se rendre en Orient.

Il s'embarqua à Venise, en 1549, selon un de ses historiens, et parcourut l'Asie Mineure, la Grèce, la Terre Sainte et revint en France avant 1554, année où parut le premier de ses ouvrages, les notes de son voyage, sous le titre de *Cosmographie du Levant*. S'il faut l'en croire, ses « lointaines navigations furent continuées dix-sept ans ou environ; » dans ce nombre d'années, il faut comprendre les autres voyages qu'il a faits en Europe et ailleurs, avant son expédition au Brésil.

Vers 1555, Coligny, grand amiral de France, prévoyant les malheurs prêts à fondre sur les protestants, avait eu la pensée de fonder une colonie en Amérique pour y servir, au besoin, de refuge aux partisans de la réforme. Il avait jeté les yeux, pour commander l'expédition, sur le sieur de Villegagnon, neveu du grand maître de Malte, Villiers de l'Isle-Adam, qui avait fait ses preuves dans des caravanes contre les Turcs et qui lui-même, amiral de France,

offrait toutes garanties pour le succès de l'expédition projetée.

C'était une magnifique occasion qui se présentait à Thevet pour satisfaire sa curiosité et visiter le nouveau monde. Le chevalier de Villegagnon faisait un appel à tous les volontaires. Lors de son passage à Malte, Thevet avait été en rapport avec ce remuant personnage, qui était regardé, non sans raison, comme un des plus braves chevaliers de l'ordre de Malte. On vantait son courage, son intelligence, son activité. Le cardinal de Lorraine, neveu de son premier protecteur, était également un des plus chauds partisans de Villegagnon. Il crut lui rendre service et en même temps faire plaisir à Thevet en le lui donnant comme aumônier. L'un et l'autre acceptèrent avec empressement cette proposition, qui leur convenait à tous deux, et c'est ainsi que Thevet monta sur la petite flotte qui conduisait au Brésil les nouveaux colons.

Le spectacle grandiose qui se déroulait aux yeux de Thevet et qui ne ressemblait à rien de ce qu'il avait vu jusqu'alors le frappa d'admiration. Il ne se lassait pas de contempler l'Océan et ses merveilles, encore inconnues. Les forêts vierges du Brésil, ses animaux et ses tribus barbares achevèrent de l'émerveiller. Collectionneur avant toutes choses, il se mit à recueillir la faune et la flore de cette riche contrée; il commença une belle collection de plantes, d'insectes,

d'oiseaux ; il y joignit des armes et des ustensiles dont il se promettait d'enrichir son cabinet à son retour en France.

Éprouvé par le climat du pays dès son débarquement, il ne prit que peu de part aux affaires générales de la colonie ; le Conseil, d'ailleurs, était divisé par les questions religieuses. Brave soldat, mais politique malhabile, le neveu de Villiers de l'Isle-Adam, négligeant ses instructions secrètes et le but pour lequel il était venu au Brésil, mécontenta catholiques et protestants ; ces derniers l'accusèrent de trahison et lui donnèrent le surnom de *Caïn de l'Amérique*.

Uniquement adonné à la contemplation des beautés naturelles de la France Antarctique, Thevet, par prudence et pour ne pas se compromettre, ne se mêlait pas aux discussions intestines qui devaient entraîner en peu de temps la ruine de la colonie ; mais, poussé par une insatiable curiosité, il faisait partie de toutes les reconnaissances opérées dans l'intérieur du pays. Dans une de ses prétendues expéditions, il fut même surpris, seul et malade, sur le bord de la mer par les Patagons, qui voulaient l'enterrer vivant après l'avoir dépouillé de ses vêtements, lorsque l'arrivée d'un de ses compagnons lui sauva la vie.

Cette mésaventure, la fatigue de ses excursions, sa santé chancelante et surtout la crainte de se compromettre dans des rivalités qui s'envenimaient chaque

jour engagèrent Thevet à demander son retour en France; il lui fut facilement accordé. Il revint sans encombre en Europe, précédant de quelques mois seulement le reste de cette expédition coûteuse, dont les seuls résultats, dus à notre voyageur, furent l'importation d'une plante inconnue à presque tous, excepté aux marins, le *tabac*, et le livre des *Singularitez de la France Antarctique*.

C'est pour satisfaire la curiosité générale — on s'occupait alors autant du Brésil que de nos jours des expéditions dans l'Afrique centrale — que Thevet rédigea cet ouvrage, qui eut un véritable succès; il suffira de dire qu'il eut, la même année, deux éditions. La première, incontestablement faite à Paris sous les yeux de l'auteur, est in-4° et illustrée de dessins et gravures. La seconde, in-8°, parut chez Christophe Plantin, Français d'origine, dont l'officine devait devenir célèbre, mais qui n'était établi que depuis trois années à Anvers. Le texte de cette dernière, qui paraît avoir été faite pour satisfaire la légitime curiosité des étrangers et des regnicoles qui n'avaient pu se procurer l'édition princeps, n'en diffère pas par le texte, mais par les gravures, réduites d'après l'original et augmentées de nouveaux dessins dont l'exécution n'a ni le fini ni la grâce de celles de l'édition de Paris. M. Gaffarel les attribue à Assuerus van Londerzeel. Ce dernier se serait con-

tenté, en les réduisant pour l'édition plantinienne, de reproduire les gravures composées par Jean Cousin pour l'édition de Paris. Or, on sait que Maurice de La Porte (1524-1548) et sa veuve, Catherine Lhéritier (1548-1558), avaient souvent mis à contribution le talent de l'illustre graveur. « Si nous examinons avec soin les gravures des *Singularitez*, elles nous rappelleront, observe M. Gaffarel, la manière à la fois large et expressive de Cousin, sa science anatomique et son burin spirituel. »

C'est l'avis d'un autre érudit, qui fait autorité dans cette matière. Dans son *Étude sur Jean Cousin*, M. A. Didot déclare que « pour les reconnaître (les travaux du grand artiste), on n'a que le style, d'autre présomption qu'une similitude avec ce qu'on sait de Jean Cousin, d'autre indice que les rapports qu'il eut avec les imprimeurs de Paris qui recoururent à son talent ; le tout corroboré par des traditions conservées dans la famille Papillon et consignées par un de leurs descendants dans son *Traité historique et pratique de la gravure sur bois.* » Les gravures du livre des *Singularitez* ne sont pas signées, ce qui serait une présomption en faveur de Jean Cousin, tandis que dans l'édition d'Anvers, l'*athaparis*, que nous reproduisons dans le texte, porte comme monogramme les lettres A. P., peut-être la signature du graveur sur bois.

Une autre publication importante de notre voyageur est la *Cosmographie universelle illustrée des diverses figures des choses les plus remarquables veues par l'auteur et incongneuës de noz anciens et des modernes;* Paris, Pierre L'Huillier, rue Saint Jacques, à l'Olivier, 1575. « Ouvrage sans crédit et qui ne peut guère être conservé qu'à cause des planches dont il est orné, » tel est le jugement qu'en porte Brunet dans son *Manuel du libraire et de l'amateur de livres :* jugement sévère, mais qui n'est pas sans appel. L'auteur a droit aux circonstances atténuantes. Sans dissimuler ses défauts, il faut aussi reconnaître ses mérites ; ce que l'on dit des *Singularitez* peut s'appliquer également à la *Cosmographie.*

On a taxé Thevet d'ignorance et de mensonge. Ses ouvrages contiennent, il faut en convenir, des fautes qui pourraient faire douter de sa bonne foi ; son excuse est dans l'éblouissement que lui ont causé tant de merveilles éparses sur les deux hémisphères. Il a bien décrit ce qu'il a vu ; seulement, par excès de confiance envers autrui, naïf autant que curieux, il a recueilli trop facilement des traditions fausses et des contes absurdes. C'est la critique qui lui a manqué, non la science ; il en avait autant et plus que beaucoup de ses contemporains diplômés. Il n'en a pas moins répandu dans ses ouvrages une foule de notions que les écrivains du XVIe siècle lui ont empruntées sans

le citer, et il était le premier à s'étonner quand par hasard on daignait le nommer. Bien mieux, on lui a enlevé la gloire d'une découverte importante, car c'est lui, et non pas Jean Nicot, qui a fait connaître et cultiver le tabac en France. La description de cette plante se lit tout au long au chapitre XXXII de ses *Singularitez*.

S'il rencontra de son temps des adversaires acharnés, comme on le verra plus loin, Thevet sut aussi se concilier des amis dévoués et des protecteurs puissants. Parmi les premiers on trouve le président Bourdin, magistrat et bibliophile distingué, dont la riche bibliothèque ne lui fut pas inutile ; l'hébraïsant Gilbert Génebrard, Jean Dorat, helléniste et poète, tous deux professeurs au Collège de France. Dorat le mit en rapport avec les membres de la Pléiade. Joachim du Bellay, Étienne Jodelle et Baïf composèrent en son honneur des odes et des épîtres; Guy Lefèvre de la Borderie lui dédia un poëme complet; enfin Ronsard, le coryphée, le célébra dans ses vers : toutes ces pièces se trouvent dans la préface des *Singularitez* ou dans celle de la *Cosmographie*.

Les protecteurs de Thevet furent les deux cardinaux de Lorraine, l'oncle et le neveu ; un autre cardinal, archevêque de Sens, Jean Bertrand, garde des sceaux depuis 1557, accepta la dédicace du livre des *Singularitez* et dut contribuer à sa fortune. Nous le

voyons successivement nommé aumônier de la reine Catherine de Médicis, historiographe, cosmographe et garde des curiosités du roi. Il jouit de la faveur de Henri II et de ses successeurs jusqu'à sa mort. Il reçut enfin de Charles IX, à ce que l'on croit, la commande de l'abbaye de Masdion, en Saintonge. Ces différents offices étaient plutôt des sinécures que des charges; mais comme ils n'étaient pas purement honorifiques, en assurant son indépendance et son existence matérielle, ils lui permettaient de se livrer avec ardeur à ses travaux favoris. On a avancé, mais sans preuves suffisantes, que Thevet s'était fait relever de ses vœux monastiques à son retour du Brésil. Sa charge d'aumônier de la reine n'était pas incompatible avec sa profession religieuse; à son époque, les abbayes se donnaient en commande à des littérateurs, à des capitaines comme encouragement ou pour services rendus à l'État, ce qui ne grevait nullement le trésor royal. On ne peut tirer un meilleur argument de sa sécularisation de ce que ses portraits le représentent en costume séculier. Ceux de Ronsard nous le montrent vêtu tantôt en empereur romain, tantôt en courtisan, et cependant le *gentilhomme vendomois* était abbé et même prêtre : c'était le goût de l'époque.

Le frontispice du présent volume se trouve à la fin de la *Cosmographie du Levant,* publiée *à Lion par Jan de Tovrnes et Gvillaume Gazeav. M.D.LVI.*

Au bas, on lit : André Thevet, *religieus de l'ordre de S. François au couvent d'Angoulesme ;* au-dessus, une devise : *Homo homini, nemini nemo.* Il ne serait pas impossible que, dispensé de la résidence depuis qu'il était pourvu d'une charge à la cour, Thevet n'eût obtenu le privilège de demeurer comme hôte dans le couvent des Cordeliers, qui servait de collège aux jeunes religieux de son ordre. Il se trouvait ainsi à proximité de la résidence royale. Ce fait expliquerait pourquoi il avait choisi sa sépulture dans cet établissement religieux.

Parmi les ennemis de Thevet on compte Léry et Fumée, qui l'attaquèrent par jalousie de métier, et Belleforest, par ingratitude, — l'ingratitude est, a-t-on dit, l'indépendance du cœur, — au moins en fit-il amende honorable publique et solennelle. On s'explique moins l'acharnement que de Thou et P. de l'Étoile ont montré contre notre moine voyageur. Le lecteur va en pouvoir juger :

« Il s'appliqua, dit de Thou (*Histoire de France,* livre XII), par une ridicule vanité, à écrire des livres qu'il vendait à de misérables libraires : après avoir compilé des extraits de différents auteurs, il y ajoutait tout ce qu'il trouvait dans les guides des chemins et autres livres semblables entre les mains du peuple. Ignorant au delà de tout ce qu'on peut imaginer, il mettait dans ses livres l'incertain pour le certain et le faux pour

le vrai avec une assurance étonnante. » Le tableau est un peu chargé. Pierre de l'Étoile (*Mémoires*, novembre 1590) n'est pas moins exagéré : « En ce même mois mourust à Paris André Thevet le Cosmographe, grant voiageur, mais insigne menteur et fort ignorant, comme ses livres et escrits en font foy. Monsieur de Thou, en l'onziesme livre de son *Histoire* (pp. 431 et 32), descrit la suffisance et vie du personnage. Un docte homme de notre temps lui fit croire qu'Anacréon avait lui-mesme escrit qu'il estoit mort d'un pépin de raisin; ce que ce pauvre homme alloit publiant et confirmant partout.

« Son sépulcre est aux Cordeliers, lequel il a fait faire; et se sentant proche de sa fin, il allait tous les jours pour le haster, comme aussi il mourust tout aussitost, estant fort asgé. »

Voici la description de son tombeau, conservée dans l'épitaphier de Paris (Bibl. de l'Arsenal, 4621) :

Tombe dans l'enclos du cloître des Cordeliers.

De gueules à la sphère accompagnée tout autour d'yeux au naturel, au chef d'argent chargé de cinq mâts de navires au naturel sur mer d'azur.

Cy gist vénérable et scientifique personne maistre André Thevet, Cosmographe de quatre Rois, lequel étant âgé de 88 ans seroit décédé en cette ville de Paris, le 23e jour de novembre 1592.

Priez Dieu pour luy.

Le fait d'avoir résidé de longues années à Paris, d'y avoir choisi sa sépulture dans un des principaux monastères de la capitale, ne suffirait pas pour attirer sur Thevet l'attention des Parisiens; il a d'autres titres à leur reconnaissance : dans sa *Cosmographie* il a donné une description de leur ville; il a importé, décrit et cultivé à Paris, proche de l'enclos du Temple, le tabac, source de richesses pour le pays. « Je puis me vanter avoir esté le premier en France qui a apporté la graine de cette plante, et pareillement semé, et nommé ladite plante l'*herbe Angoulmoisine*. Depuis un quidam, qui ne fait jamais le voyage, quelque dix ans après que je fus de retour de ce païs, luy donna son nom. » Il contribua également au progrès de la gravure en France et surtout à Paris : « J'ai attiré de Flandre les meilleurs graveurs et, par la grâce de Dieu, je me puis vanter d'être le premier qui ait mis en vogue à Paris l'imprimerie en taille-douce, tout ainsi qu'elle était à Lion, Anvers et ailleurs. »

Ce sont des titres réels à la reconnaissance de la postérité.

Dès 1558, Thevet avait donc fait connaître le tabac à ses ingrats compatriotes ; il considérait même comme un titre d'honneur pour lui d'avoir introduit cette précieuse plante en France, et il protesta toujours contre les prétentions de Jean Nicot, qui « intro-

« duisit à la cour, plusieurs années plus tard, l'usage « du tabac en poudre. »

« Le *petun* ou *pety'n*, dit M. Ferdinand Denis dans sa brochure, qui est un éloquent plaidoyer en faveur de Thevet, joue un rôle important dans toutes les transactions des peuplades sauvages; les traitants de bois de Brésil prenant une part active aux fêtes des Brésiliens, les gens de Dieppe, de Fécamp ont adopté l'usage du petun dès 1508. Le seul résultat de l'expédition de Villegagnon (1555) fut l'acquisition d'une plante inconnue à presque tous, excepté aux marins; l'importation d'un objet de commerce dont on était loin de prévoir le développement, et la plante connue sous le nom de *Cozoba* à Haïti et de *Petun* au Brésil parvint pour la première fois d'une façon presque officielle en France.

« Un moine de l'ordre des Cordeliers la rapporta dans le pan de sa robe, André Thevet, qui s'intitula plus tard *Garde des Singularitez et Curiositez du Roy*. André Thevet, qui avait parcouru le monde entier, mais que l'on accusait d'avoir voulu juger l'univers à travers le trou de son chaperon, André Thevet, si malmené par de Thou et dont la crédulité est devenue proverbiale, fut incontestablement le premier qui fit ce cadeau à son pays; or, c'est ce dont je veux le glorifier, et je suis cependant d'autant plus désintéressé dans la question, qu'on ne peut m'accuser de

professer trop d'enthousiasme pour la précieuse solanée.

« Disons quelques mots de ce moine, qui enrichit la botanique bien plutôt qu'il n'enrichit le commerce et qui, tout en ayant un prodigieux amour pour la science et en sachant faire d'utiles collections (chose méritante à cette époque), ne sut pas cependant s'entourer d'une considération suffisante pour faire autorité un moment, même parmi les savants crédules auxquels il mendiait sa renommée.

« La curiosité, fille de l'ignorance, peut être mère de la science, a dit Vico : or, loin de jeter le froc aux orties, Thevet le mit de côté avec le dessein de le reprendre, puis il quitta le couvent et voyagea.

« Il navigua et pérégrina, pour nous servir de ses expressions, durant trente-six ans. Thevet a décrit la singularité d'une herbe que les Brésiliens appellent *Petun* et qu'il nomma *Herbe angoulmoisine*, en souvenir de sa ville natale. Or, il ne s'en tint pas à la description ; il rapporta des graines de l'*herbe estrange* qui, pour me servir de l'expression d'un autre voyageur contemporain, donnait aux Sauvages si bonne contenance, que vous eussiez dit, « à les voir humant la fumée et resserrant soudainement la bouche, dont la lèvre était percée, que c'estoit quelque large encensoir. »

En toute circonstance, dans ses livres imprimés

aussi bien que dans ses manuscrits, le moine, devenu cosmographe en titre, réclame obstinément l'honneur qu'on lui a ravi. L'herbe Petun se lie à tous ses souvenirs, et le déni de justice dont il se plaint le poursuit jusqu'en sa vieillesse; il semble lui être plus sensible que les reproches quelque peu sévères du grave et savant de Thou.

« Jacques Cartier, en 1542, dédaigna ce que le cordelier cosmographe ne se lassa pas de préconiser; Thevet a introduit le Petun incontestablement en France depuis 1556. Les graines de cette plante, rapportées soigneusement par lui, ont germé, grâce à lui, sur notre sol, quatre ans avant l'époque adoptée par tous nos historiens.

« Il ne faut pas le dissimuler toutefois, l'homme qui a introduit à la cour la plante merveilleuse signalée à diverses reprises par Colomb, par Oviedo, par Cartier, par Barré, le zélé calviniste, celui qui lui donna le droit de cité, c'est toujours Jean Nicot, sieur de Villemain, l'ambassadeur de Charles IX près de l'infortuné Sébastien; mais, pour dire la vérité, l'historique de cette seconde importation, passez-moi le terme, est environné de faits aussi apocryphes, de détails aussi confus que ceux que l'on vient de lire étaient ignorés. André Thevet mourut huit ans environ avant Jean Nicot. »

Le tabac, appelé *Herbe sainte* à Lisbonne, fut mis à

la mode par François de Lorraine, grand prieur de France, et par la reine Catherine de Médicis; de là les noms de *Nicotiane*, d'*Herbe à la reine*, *de Médicée en France*, de *Catherinaire à la cour*, d'*Herbe de M. le prieur :* les savants lui donnèrent en outre les noms de *Buglosse antarctique*, de *Jusquiame du Pérou*, etc. La légitime revendication de Thevet ne fut jamais écoutée. L'histoire doit le proclamer bien haut : c'est à Thevet, rien qu'à Thevet que le trésor public doit le plus magnifique de ses revenus, et la majorité de nos lecteurs une jouissance quotidienne; celui qu'on traite aujourd'hui encore avec dédain, faute de connaître les services réels qu'il a rendus, a droit à plus d'égards de la part des hommes désintéressés qui n'écoutent pas d'injustes préventions. Quant aux amateurs du tabac, quant aux fumeurs de tous les pays, c'est mieux que de l'indulgence qu'ils doivent avoir pour le moine voyageur, étrange précurseur de Humboldt, pour ce modeste écrivain trop attaqué de son vivant, trop oublié après sa mort; c'est une gratitude sentie, c'est une sorte d'affection chaleureusement expliquée, le culte, en un mot, que l'on rend à la mémoire de tout homme qui a étendu le cercle de nos jouissances. « On peut lui refuser le discernement, selon la remarque d'un de ses biographes, mais non ce goût des recherches patientes, cette admiration naïve pour les œuvres artistiques de toutes

les époques, cet enthousiasme de bon aloi pour les savants et pour la science, qui fait d'André Thevet un personnage dont on pourra médire, mais qu'on n'aura pas le droit de dédaigner[1]. »

Voici la liste des principaux ouvrages de Thevet :

— *Cosmographie du Levant*. Lion, par Jan de Tovrnes et Gvil. Gazeav, 1554-1556. In-4° fig. Nouvelle édition à Anvers, Jean Richard, 1556. In-8° fig.

— *Les Singularitez de la France Antarctique*, 1558. Paris, chez les héritiers d'Ambroise de La Porte. In-4° fig. Nouvelle édition, Anvers. Christophe Plantin, 1558. In-8° fig.

— *La Cosmographie universelle*. Paris, Pierre L'Huillier, 1575. 2 vol. in-fol. fig.

— *Discours sur la bataille de Dreux, avec le portrait d'icelle*, 1568.

— *Les Vrais portraits et vies des hommes illustres grecs, latins et payens, anciens et modernes*. Paris, 1584. 2 vol. in-fol. Une nouvelle édition parut sous ce titre : *Histoire des plus illustres et savants hommes de leurs siècles*, avec leurs portraits. Paris, 1670. 8 vol. in-12. Elle contient plusieurs notices sur les contemporains de l'éditeur, qui paraît avoir été Guillaume Colletet.

1. Gaffarel, *Notice biographique*, VII.

Le département des Manuscrits de la Bibliothèque nationale possède un certain nombre de manuscrits de Thevet : le *Grand Insulaire et Pilotage; Description de plusieurs îles; Relation de deux voyages faits aux Indes australes et occidentales; Second Voyage dans les mêmes pays; Quinzième Livre de la nouvelle et générale description des Indes;* Traduction de l'*Itinéraire de Benjamin de Tudèle; Description de tout ce qui est compris sous le nom de Gaule.*

Thevet fut, on le voit, un laborieux écrivain, non moins qu'un infatigable voyageur.

La *Cosmographie* n'a jamais eu de seconde édition; mais, en 1858, le prince Galitzin composa sa *Cosmographie moscovite* avec les fragments relatifs à la Russie, qu'il enrichit de notes et de commentaires. Nous reproduisons ici la description que Thevet a donnée de Paris, dans sa *Cosmographie*. On retrouvera dans ce fragment les mêmes défauts de style et l'absence de critique que l'on rencontre dans l'ouvrage, mais aussi par compensation des détails curieux. C'est à l'éditeur à redresser et à confirmer par des témoignages certains ses assertions, pour établir entre l'auteur et les autres historiens de Paris des rapprochements, pour le confronter avec les documents connus de son temps et du nôtre. Sa description de Paris est sans méthode, pleine de digressions, au milieu desquelles l'auteur nous apprend le nom de

celui qui, le premier, remit le plâtre en usage; il discute les étymologies fantaisistes du nom de Paris; il rappelle les découvertes de son temps. C'est dans son livre seùl que l'on trouve la représentation de la statue de Philippe de Valois, déposée à Notre-Dame de Paris; une vue de la Seine entre Charenton et Paris. En un mot, son livre n'est certainement pas un chef-d'œuvre, mais un travail utile et intéressant.

Des connaisseurs attribuent à Jean Cousin le plan anonyme que nous reproduisons. C'est un des rares dessins, pour ne pas dire le seul, qui, au XVIe siècle, donne des détails sur le territoire parisien *extra muros*.

La presqu'île que forme le confluent de la Seine et de la Marne est le point où s'est placé le dessinateur.

Dans le lointain, Paris. Le pont de Charenton est représenté avec assez de détails; plus loin, à droite, apparaît le château du bois de Vincennes. Sur le bord de la rivière, auprès de Conflans, on remarque un moulin sur pilotis qui existait encore au commencement du XIXe siècle. Les alluvions et aussi les travaux de l'homme ont réuni à la presqu'île l'île *Fovée* et les îlots voisins. La colonne surmontée de la statue de Mercure est une restauration de l'auteur, qui a voulu que le graveur fît voir les différentes scènes de sacrifices et d'adoration qu'on rendait à Mercure sur

terre et sur eau, comme aussi l'invention du trésor, dont il parle au même endroit.

La *Cosmographie*, indépendamment de la perspective de Paris prise du pont de Charenton, renferme un autre dessin : la panoplie de Philippe de Valois, déposée en *ex-voto* à Notre-Dame.

L'intérieur de l'église étant d'un dessin un peu négligé et la représentation de l'armure du roi et de son cheval n'offrant pas un grand intérêt, nous n'avons pas cru devoir la reproduire ; la figure de l'*athaparis* et le portrait de l'auteur, qui manque dans cet état aux collections de la Bibliothèque nationale, le remplacent avec avantage et complètent l'illustration de cette description de Paris.

L'Abbé VALENTIN DUFOUR.

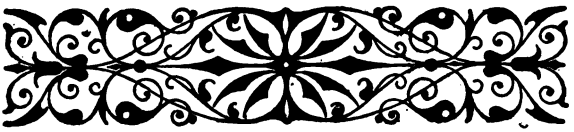

DE LA GRANDE

ET EXCELLENTE

CITÉ DE PARIS

ET

CHOSES REMARQVABLES D'ICELLE

SOMMAIRE

1. Paris, jadis Leucotèce. — 2. D'où vient le nom de Paris. 3. Paris plus ancien que Melun. — 4. Paris dit Cité de Jules Céſar. — 5. Aqueducts et arcades près d'Arcueil. — 6. Cent mille hommes armés sortis de Paris. — 7. La Cité, l'Université fondée par Charlemagne. — 8. La Ville. — 9. Nombre des rues de Paris. — 10. Égliſe Notre-Dame. — 11. Épitaphe de Pierre Lombard. — 12. Comment le roi entra dans l'égliſe Notre-Dame. — 13. Conciles tenus à Paris. — 14. Du Palais et lieu de judicature. — 15. Le parlement ambulatoire. — 16. Le nouveau Louvre commencé par François Ier. — 17. Le Grand Chaſtelet. — 18. La Seine. — 19. Colomne

élevée jadis au confluent de la Seine et de la Marne. — 20. La ville de Saint Denis. — 21. Montmartre, jadis mont de Mercure. — 22. Oziel le premier remet le plâtre en usage. — 23. Paris brûlé cinq fois. — 24. Bois de Vincennes. — 25. Anne de Montmorency, connétable de France. — 26. Trésor trouvé de notre temps près de Paris. — 27. L'Arsenal. — 28. Monstres vus à notre époque.

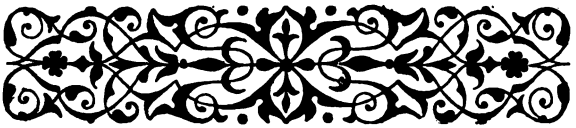

LA CITÉ DE PARIS

ET

CHOSES REMARQVABLES D'ICELLE

1. Il n'y a celuy de tous ceux qui ont eſcrit qui nous baille au vray l'origine de la grande ville de Paris (miracle de l'Vniuers) ou qui ſçache dire la cauſe de ſon nom [1].

Or, fut-elle premièrement appelée *Leucotèce*, qui ſignifie blancheur, à cauſe que le peuple rapportoit à ceſte couleur. Ce qui ſe voit en quelques chartres de S. Germain des prez lez Paris, où Childebert, fils de Clouis, doüa ceſte Egliſe de pluſieurs biens, la conſacrant & dédiant à S. Vincent, le tiltre portant ces mots : *Eccleſia quæ eſt ſita in loco Titiæ* [2]; ce qui

1. L'auteur blâme ses devanciers et néanmoins les imite dans leurs efforts infructueux.

2. Cette pièce doit être considérée comme non avenue. On doit placer ce diplôme contrefait au nombre des chartes mérovingiennes forgées en grande partie après l'an 1000. Voir sur ce sujet le

ſemble eſtre mis par corruption de langage ; au lieu de Leucotetia, pour la proximité & voiſinage, qu'auoit ceſte Egliſe auec la ville, comme eſtant de ſa banlieuë. Car de mettre en auant, que alors elle fut nommée *à luto,* c'eſt-à-dire *de la fange,* l'interprétation en eſt bien maigre : iaçoit [1] que ie m'en rapporte à ce qui en eſt. Et voilà quant à ſon premier nom.

2. Touchant celuy de Paris, ie ne trouue point eſtrange, qu'il ſoit dit des Parraſiens, qui habitèrent autour de l'iſle de Seine, où Lutèce eſtoit baſtie : pour autant que chacun ſçait, qu'Hercules [2] auoit en ſa compaignie des Grecs plus que d'autres gens, pour eſtre luy-meſme Grec de nation.

Outre plus, il eſt hors de doute qu il a viſité l'Es-

remarquable mémoire de M. Quicherat, intitulé : *Critique des deux plus anciennes chartes de l'Abbaye de Saint-Germain-des-Prés.* Voici le passage auquel il est fait allusion; il n'a nulle valeur et n'offre qu'une assonance qui flatte l'oreille, sans satisfaire l'esprit. *In urbe parisiaca, prope muros civitatis, in terra quæ aspicit ad fiscum Isiacensem, in loco qui appellatur Locotitiæ,* et non, *in loco Titiæ,* comme écrit Thevet.

1. *Quoique, bien que,* vieux français.

2. La fable se mêle à l'histoire en cet endroit, dans la *Fleur des Antiquitez de Paris* (1532), Gilles Corrozet a traduit ainsi ce passage :

Hercules en Gaulle passant
Trouua vne Isle dedens Seine,
Et en ce lieu rafreschissant
Ses gens comme bon cappitaine,
Dediffier print grosse peine
Y laissant les Parrasiens,
Qui depuis en gloire haultaine
Furent nommez Parisiers.

De la fondation et cité de Paris, édit. de M. P. Lacroix. — Paris, L. Willem, 1874.

pagne, la France & l'Italie : & ainſi ne ſeroit inconuénient, que ceux de ſa ſuyte, s'eſtans arrêtez en ce lieu, n'ayent peu donner ce nom à ceſte ville, veu qu'on l'appelloit touſiours du depuis Lutèce des Parriſiens, changeant vn A en vn I. Ces Parriſiens[1] eſtoient natifs de Grèce, de la Prouince d'Arcadie, gens vaillans, & adroicts aux armes, & addonnez au paſturage : leſquels ayant perdu leur païs, ruiné deſia par la guerre, il leur fut aiſé de s'arreſter en ceſte contrée ſi propre. De dire (comme font quelques vns) qu'elle fut nommée de Pâris, fils du Roy Priam, & que ç'ayt eſté le dix-huitième Roy des Gaules, ce ſeroit par trop s'eſlongner de la vérité : ioinct que Lutèce eſt longtemps deuant, & renommée des ſuſdits Parraſiens, pluſtoſt que Pâris fuſt en eſſence, voire & auant que Priam fuſt né. Par ce moyen vous voyez l'antiquité de ceſte ville deuancer Rome, & la plupart des autres de pardeça[2]. Je ne veux auſſi paſſer ſoubz ſilence le peu d'aduis de ceux qui font des étymologies des mots moictié latins, moictié étrangers, lorsqu'ils diſent que Paris eſt dict de *Par-Iſis*, égal à Iſis, à cauſe que Melun eſtoit iadis nommée de ce nom, du temple de ladite Déeſſe, baſty en icelle, & que Paris et Melun ſe reſſembloient d'aſſiette,

1. La similitude du nom a frappé les historiens naïfs qui ont traité de nos origines : Knobelsdorf, contemporain de Thévet, dans un poëme latin, *Lutetiæ Parisiorum* (1543), a développé ce thème d'après Corrozet.

2. La chronologie n'embarrasse jamais l'auteur de la *Cosmographie*, brouillé, comme on le sait, avec les dates.

eſtant chacun poſé dans une Iſle de Seine, comme encores on le peult voir.

3. Ceſte dénomination donc eſt trop froide, veu qu'il eſt vray que Paris eſt fondé long temps auant Melun[1], qui fut édifié par les Sénonois. Au reſte, ſi l'on vouloit adiouter foy à ces interprétations, ou ſottes liaiſons de mots, qui me garderoit de dire que Paris deſcend du nom indien *Athaparis*[2], ou *Oſnache-*

ATHAPARIS DE JAVA
(d'après la Cosmographie du Levant).

paris, en langue Iauienne, qui eſt une certaine beſte que i'ay veuë, de la grandeur d'un barbet, que ces

1. Il serait difficile d'établir la priorité de l'une de ces villes sur l'autre; elles existaient toutes deux du temps de César, le premier qui en parle dans ses *Commentaires*.

2. Cette démonstration par l'absurde vaut mieux que toutes les explications forcées employées par l'auteur sans pouvoir rien démontrer de concluant. N'est-il pas curieux de constater que ce moine si ignorant, si simple, va chercher des points de comparaison dans le sanscrit, — si le mot n'était pas inventé encore, la chose existait, — dans la langue des Parsis? L'animal nommé Atha-

ſauuages appriuoiſent? ou bien que la ville d'Angouleſme ne print le nom d'vne autre beſte, nommée *Gouliſmum* [1], aſſez congneuë entre les Ethiopiens? Mais ces alluſions ſont autant de reſueries.

De croire auſſi que Paris ayt eſté nommé de ladite Déeſſe Iſis, le Temple de laquelle fut ou à préſent eſt S. Germain des prez (qui donnoit argument au peuple de la nommer l'idole de Sainct Germain [2] : laquelle l'abbé Briſſonnet feit de noſtre temps oſter

paris à Java, et Nu (eau) en patagon, est la sarigue, d'après la *Cosmographie*. Quant à la représentation de ce marsupiau, elle laisse beaucoup à désirer; comme plusieurs figures d'animaux qu'on y trouve, elle rappelle l'histoire naturelle observée ou plutôt imaginée par le moyen âge : tête fantastique, griffes de lion, queue d'écureuil, et, pour montrer que la mère ne quitte pas ses petits, on les a mis sur son dos; dans leur abri naturel, la poche de la mère, on ne les eût point, il est vrai, aperçus. C'est naïf, sinon exact.

1. N'ayant pas, comme pour l'athaparis, la représentation du sujet, il est difficile d'en déterminer le nom moderne. On aurait pu croire que Thevet aurait eu recours au mot arabe *gul*, rose, d'où le terme du blason, *gueule*, rouge. La conclusion est pratique; *mais ces allusions sont autant de resueries :* pourquoi alors s'y arrêter?

2. « Aucuns dient que près d'icelle ou lieu qu'on dit Sainct Germain des Prez estoit ung temple dédié à une Idole de la déesse Isis, laquelle, selon Jehan le Maire fut royne d'Egypte, et femme du grant Osiris surnommé Jupiter le juste, et dit que la statue d'icelle est veue audit lieu de Sainct Germain des Prez, laquelle chose est vraie, car plusieurs de nostre temps l'ont veue, et estoit la statue fort grande, laquelle vulgairement estoit appelée l'idole Sainct Germain, et depuis peu de temps elle a esté ostée et mussée. » Corrozet, *ibidem*. L'abbé Guillaume Briçonnet la fit retirer parce qu'elle était l'occasion d'actes d'idolâtrie pour des personnes peu instruites. « Le Théâtre de Paris précise la date, 1514. Voir La Rochemaillet dans notre *Collection des anciennes Descriptions de Paris*, vol. IV.

& tranſporter, tellement que l'on ne la voit point auiourd'huy). Ceux, dy-ie, qui m'ont voulu faire entendre que ſon effigie eſtoit toute nuë[1], me font douter de leur dire & répondre que eſtant en Egypte (où ceſte Déeſſe eſtoit réuérée plus qu'en autre lieu, & d'où leurs voiſins auoient apprins la forme de l'eſſigier & de luy ſacrifier), i'ay veu pluſieurs de ces ſtatues & médalles antiques, qui n'eſtoient nuës en ſorte aucune.

4. Mais pour reuenir à mon propos, Paris a eu le nom des Parraſiens & Lutèce de ſa blancheur, & fut baſtie bientoſt après Thèbes, en Grèce[2]. D'autres l'ont nommée Ville de Iule Céſar, non qu'il en fut le fondateur (comme on peult recueillir), ains pour ce qu'il l'augmenta & aggrandit, après qu'il l'eut prinſe. Auſſi fault-il noter que Paris eſtoit ſeulement enclos en ce que contenoit l'Iſle, & ſa cloſture la plus grand-part de bois, qui leur ſeruoit de forterеſſe, à la forme des grandes villes que l'on voit encore auiourdhuy aux Indes Orientales & haulte Afrique[3]. Quant

1. Thévet prend au sérieux l'appellation d'Isis donnée à une statue qui pouvait être antique sans être égyptienne. Ce pouvait être aussi une statue mérovingienne déplacée de l'église et adossée contre un mur, que l'ignorance aura gratifiée du nom d'Isis, que la tradition aura conservée ; en tout cas, à moins de représenter Adam ou Ève, elle devait être drapée ; le passage de Corrozet : que cette statue était fort grande, fait penser aux effigies plus grandes que nature que l'on mettait sur les tombes levées.

2. Ces synchronismes ne se peuvent prouver.

3. Les palissades sont antérieures aux enceintes de murailles, chez les peuples d'une civilisation peu avancée. Qui sait d'ailleurs si le Paris primitif n'était pas une station lacustre, dont le circuit n'avait pas besoin d'être défendu par des palissades?

à ſa deſcription, celle qu'en fait Iulian, ſurnommé l'Apoſtat, eſt la plus belle, lequel s'y eſt tenu d'autres fois, & y fut fait & ſalué Empereur par ſon armée, en l'an trois cent ſoixante & quatre. Ceſtuy loue Paris en vne Oraiſon [1], où il vſe de ces paroles : Je paſſois (dit-il) mon hyuer à Lutèce (car c'eſt ainsi que les Gaulois appelent la petite ville des Pariſiens), où y a vne Iſle, non trop grande, qui giſt dans le fleuve, lequel l'enuironne, & les murailles de la ville ; & de tous coſtez y a des ponts de bois, qui conduiſent vers ladite Isle, &c. Puis montre la fertilité du païs, & dit qu'en ladite terre il y a bon vignoble; ſe plaignant neantmoins des rigueurs de l'hyuer, & que la riuière fut de ſon temps ſi eſpriſe de glace, qu'il la compare en dureté & couleur à vne pierre de marbre. Par lequel diſcours Paris eſt dépeint, ſelon que alors il ſe comportoit.

Car ce qui eſt à préſent de la ville, vers les portes Sainct Denys, Sainct Martin, le Temple & Sainct Antoine, c'eſtoient les grands mareſts, où s'arrêtèrent les Gaulois, pour empeſcher l'armée des Romains, & bien ſouuent eſtant pour lors les lieux fort bas, la riuière y alloit bien auant en campaigne. Ce que Grégoire de Tours eſcrit même eſtre aduenu de ſon temps, & que ladite riuière inonda tout iuſques à Sainct Laurens, qui eſtoit deſia baſty. Auſſi trouue l'on par de vieux Documens & Panchartes, que

1. Le *Misopogon*.

encore le bas de ce coſté là s'appelle la vieille Seine, tant à cauſe de ſes mareſts que pour les deſbords de ladite riuière, n'ayant toutefois le cours d'icelle changé aucunement, ainſi que pouuez aiſément recueillir des paſſages que i'ay alléguez.

Outre plus, ie penſe que Paris fut nommé ville de Iulian & non de Iules; attendu que Iules Céſar ne s'y arreſta guère, là où l'autre y demeura près de deux ans & demy, donnant augure de la grandeur future d'icelle, & qu'elle ſeroit vn iour le ſiège des grands Roys.

5. Pour plus grande approbation de ce, vous avez encore les aqueducts & arceaux, près du village d'Arcueil, à deux lieues de Paris, faits par iceluy, lesquels venoient iuſques en ſon chaſteau, qu'il feit édifier au lieu où eſt auiourd'huy la maiſon de Cluny, aboutiſſant à la rue de la Harpe, auquel endroit ſe voyent les plus grandes antiquitez qui ſoyent en toute la ville, comme i'ay peu contempler. Or fut ce village dit Arcueil, à cauſe deſdits arceaux. L'eau qui couloit deſſus venoit de Louan, à trois lieues de là. Le reſte des arcades ſont ſur le bord de la riuière de Bièure, dicte d'Anjou, laquelle prend la ſource première d'vn lieu nommé Bièure, à huict lieues dudit Paris[1].

Ceſte maiſon de Cluny eſtoist là où ſ'aſſembloient les conſuls, lorſqu'ils vouloient traiter des affaires de l'Empire.

I'ay veu en diuerſes Prouinces de France, Eſpai-

1. Voir l'appendice à la fin du volume.

gne, voire en Grèce, Égypte & plusieurs endroits d'Asie, vn nombre incroyable de telles antiquitez[1], mesmes des Colomnes, Tours, Arcs triomphans, que le peuple de ces païs-là dit auoir esté faits du règne de Iule César[2]. Combien qu'il me semble assez difficile à croire, d'autant qu'il faudroit que ce monarque eust vescu en son empire plus de six cens ans & dy cecy pource que les ignorans luy attribuent tout ce qu'ils voyent d'antiquité. Quant à ces Arcades & Aqueducts dont ie parle, elles n'ont esté acheuées, sinon soubz Septimus Seuerus, empereur, en l'an du monde quatre mil cent cinquante six, après la natiuité de Nostre Seigneur cent nonante quatre, lequel, après auoir dessait Clodius Albinus, à deux lieues de Lyon, qui s'estoit réuolté, & fait trancher la teste, vint à Paris, où il demeura seize mois. Ie mets donc cecy en auant, afin qu'on voye s'il est possible que ledit César ayt esté le premier bastisseur de ceste ville, attendu que, près de mille ans auant luy, il y auoit habitans & murs autour de son Isle. Or est-il, que ce qui n'estoit rien pour lors, est à présent de telle conséquence, que homme ne sauroit contempler Paris sans esbahissement, pour estre la chose la plus à admirer qui soit au monde. Je ne dy pas du tout pour sa grandeur (car i'en ay veu d'autres qui l'esgalent en estendue),

1. Thévet aime à rappeler le nom des pays qu'il a parcourus.

2. Ce qui est ancien, inconnu, est vulgairement attribué aux Romains, à César, de nos jours encore, surtout dans les campagnes.

mais pour l'abondance du peuple qui y eſt, & puis confeſſer n'auoir veu ville si peuplée ès quatre parties de l'Vniuers, où i'ay eſté ; le païs voiſin de laquelle ne ſuffit pour la nourrir vn ſeul mois, & nonobſtant cela il s'y trouue ſuffiſance de viures.

6. Il s'eſt veu de mon temps telle fois en ſaillir, en monſtre générale[1], près de cent mille hommes armez & bien équippez; & néantmoins, dans la ville on euſt dit qu'il n'en eſtoit pas ſorty vne douzaine, tant elle eſtoit encore pleine[2].

Meſmement durant ces troubles paſſez, on m'a aſſeuré qu'il ſe pouvoit faire cinquante mille harquebuſiers, qu'on euſt leuez en six heures, & plus de cent mil autres, portans diuerſes armes, ſi l'occaſion ſe fuſt préſentée, pour faire ſeruice au Roy et au public : ce que ces deux grands Monarques, ſçavoir François premier & Charles le Quint, Empereur, ne peurent onques faire tous deux enſemble, quelques grandes puiſſances qu'ils euſſent, voire le Turc en toutes les Prouinces qu'il possède. Il ne fault donc plus s'eſbahir ſi noz Roys s'aiment en ladite ville, & ſi les eſtrangers admirent ſa force & grandeur. Or, tout ainſi qu'elle a emprunté le nom de Paris, de la contrée voiſine, qui eſtoit dite Parisis, par ſucceſſion de temps auſſi elle s'eſt faite vn païs, et non une ville.

A ceſte cauſe, comme l'Empereur Charles le Quint

1. Revue.
2. Exagération flagrante.

demandaſt vn iour au Roy François, en préſence de pluſieurs ſeigneurs d'Eſpaigne, quelle il eſtimoit la première ville de ſon royaume, il reſpondit que c'eſtoit celle de Rouen. Et pource qu'on euſt peu penser qu'il ſe moquoit, mettant en oubly celle de Paris, il repliqua que ce n'eſtoit point vne ville, ains pour mieux parler, vn grand païs[1]. Et toutefois le peuple aime, eſtime & craint tant son Roy, que auec vne verge il les peult manier, comme le paſteur ſon troupeau auec ſa houlette[2]. Je ne dy pas que les habitans d'icelle n'ayent eſté autrefois mutins, & que pour peu de choſe ils ne prinſſent les armes, & ſans raiſon ni ſçavoir pourquoy. Car nous liſons, que du temps d'Enguerrand, qui gouuernoit tout à Paris, le peuple s'eſmeut pour certaines exactions qu'on faiſoit & pour quelques eſpèces de monnoye qui couroient. En outre, du règne du Roy Iean, il y eut pluſieurs ſéditions en France : comme ainſi soit que de ce temps là le Daulphin ne voulut en façon du monde ſe ſoubzmettre au gouuernement des Pariſiens, & deſpouilla le chapperon que le Prévoſt des marchands, nommé Marcel, luy avoit mis ſur ſa teſte, rompit ceux qui ſ'eſtoient eſlevez, print le village de Conflans pour brider Paris & pratiqua ſi ſagement quelques vns de la ville, que ce gentil Estienne Marcel, qui faiſoit du petit Roy-

1. « *Non urbs, sed orbis*, disait Charles-Quint. Dieu a si bien placé la ville de Paris, ajoutait-il, qu'il faut qu'un jour ou l'autre elle devienne la vraie cité, reine de l'Europe... Voilà le secret de ma jalousie, la cause de nos divisions. »

2. Ces lignes furent écrites avant la journée des *Barricades*.

telet, fut tué. Ie sçay bien aussi que du temps de Charles sixième, en vingt & deux ans, le peuple de Paris se mutina cinq fois pour les tailles & impositions qu'on tenoit sur eux[1], dont aduint qu'ils saccagèrent bon nombre de maisons de la ville, & occirent tous les Iuifs, qui pouvoient estre cinq mil trois cens en nombre. De quoy le Roy, estant irrité contre les chefs des volleurs, en feit pendre vn mois après trois cens soixante & neuf, & trancher la teste à plusieurs notables bourgeois, & ostant à la ville tous les deniers communs, après auoir faict mourir aussi Iean des Marests, son aduocat, déposa le prévost des marchands & escheuins, au lieu desquels il en mit d'autres.

Mais que depuis ils se soient vu révoltez ou armez, sinon par le commandement du Roy, il n'a point été veu, ou trouué par escrit.

Si l'on m'ameine en auant la iournée de sainct Barthélemy de l'an mil cinq cent soixante & douze, en laquelle fut fait massacre de plusieurs grands seigneurs & autres plus moyens, chacun est assez aduerty de l'occasion : m'en remettant à ce que les Historiographes en pourront escrire & discourir. Or, la grandeur de ceste ville est à considérer en ce qu'elle est diuisée en quatre parties[2].

7. La première est la Cité, toute insulaire et l'assiette ancienne de la ville.

1. Pas déjà si commodes à mener, les Parisiens; ces moutons deviennent souvent enragés.

2. Lisez trois : la Cité, la Ville, l'Université.

La ſeconde, c'eſt l'Vniuerſité, qui n'eſt que depuis que Charles le Grand y dreſſa eſtudes, par la ſollicitation d'Alcuin & Raban, n'eſtant auparauant que fauxbourgs où Clouis, premier Roy chreſtien, feit baſtir l'Egliſe Sainct Pierre & Sainct Paul, à préſent Saincte Geneuiéue, où il eſt inhumé.

8. L'autre partie eſt la Ville, qui commence à la porte de Paris iuſques aux anciens murs de la ſeconde augmentation. Et puis y eſt la nouuelle ville, faite depuis la guerre des Anglois, lorſque Sainct Antoine & tout le long de Sainct Paul, & les cloſtures du Temple, & Saincte Catherine du Val, furent miſes dedans icelle. Leſdites vieilles murailles paroiſſent encore en ladite rue Sainct Antoine, le long de l'Hoſtel d'Eureux, de Meudon[1] & vieille rue du Temple; & tirant à la riuiére, aſſez près du Monaſtère qu'on dit l'Aue Maria. Ce coſté de la ville fut fait clorre par Hugues Aubriot, préuoſt d'icelle, qui auſſi feit baſtir la Baſtille de Sainct Antoine, le pont Sainct Michel, le Petit Pont & le petit Chaſtellet, lequel viuoit du temps des Roys Charles cinquiéme & sixiéme. Ainſi vous voyez, comme peu à peu Paris a eſté fondée, & miſe en la grandeur qu'elle eſt. Je vous ay déſia dit que ſa forme eſt preſque en rond, & baſtie du coſté de l'Oeſt, ſur vne montaigne où eſt l'égliſe Saincte Geneuiéue, puis va touſiours en baiſſant & demeure en perpétuelle planure, de quelque coſté qu'on la veuille contempler. A

1. Ces hôtels étaient placés entre la rue Saint-Antoine et l'hôtel de Guise, aujourd'hui les Archives.

présent, tout eſtant compris en l'enclos ou desdites murailles, ou de la riuière, elle eſt partie ſeulement en trois, à sçauoir la Cité, la Ville et l'Vniuerſité.

Elle giſt en ſon élévation, à vingt trois degrez quarante huict minutes de longitude, quarante huict degrez cinquante minutes de latitude.

9. Et à fin que l'eſtranger imagine de quelle grandeur elle peult eſtre, il faut noter, qu'en ce qu'on dit la Ville, il y a deux cens quatre vingts rues, en la Cité quarante six, & en l'Vniuerſité cent ſeptante & huict; eſquels lieux y a tant & ſi grand nombre d'hoſtels & maiſons ſuperbes, temples & collèges, que iamais ie n'aurois fait, ſi ie voulois m'amuſer à en faire le diſcours tout au long. Pour ce il me suffira vous en dire quelques vns des plus magnifiques, desquels pour vray la ſtructure eſt admirable.

10. Entre les autres ie mettray en auant la grande Egliſe dédiée à l'honneur de la mère de Dieu, siège de l'éveſque.

Ceſt édifice a cent pas ou iambées de long, qui font quatre cens trente trois pieds, & ſa largeur eſt de ſoixante. Quant à la haulteur, elle peult avoir quelques ſoixante ſix toises, & eſt faite en croiſée. Je laisseray les colonnes & l'ouurage qui entourne le chœur et le dehors dudit temple, où il y a des ſtatues & effigies sans nombre, comme auſſi ces deux groſſes & haultes Tours quarrées, leſquelles, quand ie contemple de loin, il me vient en mémoire des deux plus haultes Pyramides d'Egypte, nombrées entre les ſept

merueilles du monde, & qui ſeruent auiourd'huy de merueilles à la France, pour vous certifier en quel temps, & par qui fut baſty ce Temple tant ſumptueux & magnifique. Du règne de Philippes, ſurnommé Auguſte, eſtoit Eueſque de Paris, ſeptantième en nombre, Maurice de Soliac, lequel continua le baſtiment, qui n'eſtoit auancé qu'à fleur de terre (eſtant toutefois incongneu le nom de celuy qui y mit les premiers fondemens, & les baſtit tous ſur des Pilotis)[1], & incita le Roy à mettre la main à tel ouurage : qui fut en l'an mil cent nonante ſix, demeurant ledit œuure ſeptante & vn an deuant qu'il fuſt entièrement acheué, ſçauoir l'an mil deux cens cinquante ſept. En ceſt Eueſché a eu cent cinq Eueſques depuis l'Apoſtre de France, Sainct Denys l'Aéropagite, iuſques à celuy qui ſied à préſent, qui fait le cent ſeptième : Prélat, dy-ie, honorable, & de famille bien renommée de la maiſon de Gondy. Entre leſdits Eueſques pluſieurs ont flori en grande preud'hommie & ſaincteté de vie, & remplis de ſçauoir : comme le ſuſdit Sainct Denys, le premier qui y planta la Foy, natif de ſix lieues d'Athènes, d'vne villette nommée des Juifs *Cheliée*, & auiourd'huy *Perdica*[2], en langue grecque vulgaire, du nom de ſon premier fondateur, quatrième Roy des Macédoniens, dit *Perdiccas*, qui viuoit du temps

1. Cette croyance erronée a persévéré jusqu'à nos jours.

2. Thevet, dans ses pérégrinations, avait sans doute visité le lieu de naissance de saint Denys l'Aéropagite pour en parler avec tant de détails.

d'*Ézéchias* ou *Hiſkia* le tyran, douzième Roy de Judée, deuant Noſtre Seigneur ſept cens quarante, & de *Cécrops* Athénien. Les Grecs du païs me montrèrent le lieu de ſa demeurance, & où iadis il philoſophoit : les œuures duquel font aſſez apparoir de l'excellence de ſon eſprit, & du zèle qu'il auoit à la Religion. Les autres ont eſté Sainct Germain, Sainct Landry, & Sainct Marcel : & depuis ce grand perſonnage Pierre Lombard, Docteur en Théologie, les labeurs duquel ſont eſtimez & recueillis par toute la Chreſtienté : qui en ſon temps fut tant priſé, que Philippes, Archediacre de ceſte Egliſe, fils du Roy Loys le Gros, eſtant eſleu, luy céda à l'élection, voulant qu'il euſt ceſte charge, comme digne d'icelle : ce qui aduint enuiron l'an de grâce mil cent quarante. Il eſt enterré à Sainct Marcel-lez-Paris, iadis ville cloſe, qui fut ruinée, bruſlée & pillée par les Goths Arriens[1]. J'ay veu & leu souuentefois ſon épitaphe cy deſſoubz tranſcrit :

II. HIC IACET
MAGISTER PETRVS LOMBARDVS
PARISIENSIS EPISCOPVS,
QVI COMPOSVIT LIBRVM
SENTENTIARVM,
GLOSAS PSALMORVM, ET EPISTOLARVM,
CVIVS OBITVS DIES
EST XIII KALENDAS AVGVSTI.

1. Ce détail paraît apocryphe.

Il mourut l'an mil cent ſoixante & quatre. Ladite Egliſe de Sainct Marcel fut fondée par Roland, comte de Blaies, nepueu de l'Empereur Charlemaigne [1].

12. Ce fut en l'Egliſe Noſtre Dame, que Philippes de Valois, ayant vaincu les Flamans, l'an 1328, & eſtant de retour à Paris, entra tout armé à cheual, iuſque deuant le Crucifix, pour rendre grâces à Dieu de ſa victoire : en mémoire de quoy fut miſe & poſée en la nef, deuant l'image de Noſtre Dame, ſon effigie, armée tout à cheual, comme il apparoiſt par le préſent pourtraict [2], lequel ie vous ay bien voulu repréſenter icy. Quelque temps après, Edouard, roy d'Angleterre, vint deuant Paris, auec grande armée, & bruſla tous les villages d'alentour. L'autre édifice des plus remarquables eſt la Sainte Chapelle : la richeſſe duquel, pour ce qu'il contient, ne doit rien à autre que l'on puiſſe voir, eſtant admirable à cauſe des ſacrez ioyaux qui y ſont, & y furent apportez par ce bon Roy Loys, qui entre les Princes François porte à bon droict le tiltre de Sainct : & ce en l'an de Noſtre Seigneur mil deux cens quarante ſept.

13. Auſſi eſtoit-ce à Paris, que faiſoient volontiers les Roys leur demeure, & pluſtoſt qu'en autre lieu de France, où meſmes ſe ſont tenuz maints Conciles de l'Egliſe gallicane : entre autres deux, du temps de Philippe Auguſte Dieu-donné, & de la Royne Iſabelle,

1. Le paladin des légendes.
2. Cette image n'a pas été reproduite.

ſa femme, à la prière du Patriarche de Jéruſalem, nommé Héraclie, Grec de nation, et du Grand-Maiſtre des Templiers : leſquels remontrèrent à Sa Maieſté comme ils auoient fait vn mois auparauant au Pape Lucie, troiſième du nom, natif de la ville de Luques, que *Mahek,* ou en langue arabeſque *Meldahel,* & des anciens Mamelus *Iaſimotheẓel*, Saladin, ſucceſſeur de *Norandin,* Roy d'Egypte, oppreſſoit ſi fort les Chrétiens d'Outre-mer, qu'ils eſtoient contraints quitter les villes & forteresſes au Tyran. Pour leſquelles remontrances il feit aſſembler tous les Prélats & Princes de ſon Royaume en ladite ville : où il ne fut toutefois rien conclu ny arreſté, parce qu'il eſtoit empêché aux guerres contre Richard, Duc d'Aquitaine, & Hugues, Duc de Bourgogne.

Il eſt bien vray que les Décimes furent accordées, que depuis on appela Décimes Saladines, d'autant qu'elles n'eſtoient recueillies que pour faire guerre aux Infidèles.

Soubz le Pape Grégoire, neufième du nom, & le Roy Loys, père de S. Loys, vint en France vn autre Légat, nommé *Romanus,* que ledit Pape auoit enuoyé, pour en aſſembler vn autre. En iceluy préſida le Roy, & fut déterminée la Croiſade contre les hérétiques Albigeois, qui auoient infecté tous les païs d'Auignon, Daulphiné, Prouence & Languedoc : contre leſquels alla le Roy en propre perſonne, accompaigné du Légat, & print Auignon & Tholoſe. Pareillement, du règne de Philippes le Bel, l'an de Noſtre Seigneur

mil deux cens quatre vingts & ſix, s'y en tint encores vn contre les abuz du Pape Boniface, huictième du nom, l'vn des arrogans[1] Preſtres qui fut iamais en l'Égliſe Romaine, lequel brauait d'vne telle ſorte le Roy, qu'il ne le menaçait que de le priuer de ſon Royaume, s'il euſt peu. Ie ne veux pas ici omettre deux autres conciles, célébrés en la meſme ville, du temps du Roy Charles ſixième, pour le diuorce[2] de deux Antipapes (qui fut le vingt deuxième ſciſme de l'Égliſe Latine) auquel ſe trouua le Roy, tous les Éueſques & Prélats de la Gaule, & à ſa prière cinq des Païs-bas, & huict d'Angleterre & d'Eſcoſſe.

14. Au reſte, il nous fault voir la magnifique ſtructure du Palais Royal, où à préſent s'aſſemblent ceux du diuin Sénat de France, que nous appelons Parlement. C'eſt vne choſe non pareille, ne deſplaiſe à toutes les Cours ſouueraines des Roys Chrétiens de l'Europe. Ce ſuperbe édifice eſt au chœur[3] de l'Iſle de Paris, & vient finir à la poincte qui regarde le Nord-Oeſt : en laquelle furent autrefois les Eſtuues & Iardins du Roy. Il eſt tout clos de bonnes & fortes murailles, auec des tours de tous coſtez, & le reſte de l'édifice ſi bien fait & à profit, que ie penſe que ce ſoit la maiſon la plus durable de France. Ie laiſſe les chambres, antichambres & cabinets, pour parler de

1. L'épithète est un peu vive.
2. Déposition.
3. Cœur, au centre.

la ſalle, qui eſt des plus grandes qu'on puiſſe voir, contenant près de trois cens pieds de long, & cent de large : en laquelle ſont eſleuées toutes les effigies des Roys, qui ont eſté au Royaume depuis Pharamond iuſques à François ſecond du nom. Il fut baſty du temps de Philippes le Bel, par Enguerrand, comte de Longueuille, & ſuperintendant des Finances, enuiron l'an de grâces mil deux cens nonante ſix : non pas pour tenir la Cour, comme l'on fait à préſent, ains pour le Palais & demeurance du Roy.

Quant audit Parlement, il fault entendre, que Pépin le Bref[1], père de Charles le Grand l'inſtitua : & eſtoit pour lors l'Aſſemblée des Princes (que depuis on appela Pairs de France), & d'aucuns Eueſques & notables Cheualiers, & hommes pleins de ſçauoir & de prudence. Ce Conſeil & Parlement alloit touſiours auec le Roy, iuſques à temps que Loys Hutin, en l'an de grâce mil trois cens quinze, ordonna que ladite Cour ſeroit ordinairement & à touſiours à Paris, à fin de ſoulager les pourſuyuans, qui faiſoient trop de frais à ſa ſuyte.

15. Vray eſt que, nonobſtant qu'auparauant le dit Parlement fuſt ambulatoire, les cauſes d'importance ſe vuydoient à Paris ſeulement : ce qui fut pratiqué par le Roy Sainct Loys à l'endroit des ſucceſſeurs de Thibault, comte de Champaigne, qui eſtoient en débat :

1. Le Parlement ou assemblée des pairs remonte à l'origine de la monarchie. On attribue à Philippe le Bel l'institution du Parlement ou assemblée des légistes.

& après luy par Philippes le Bel, qui ordonna qu'il y feroit tenu deux fois l'an, ſçauoir à Noël, & à la Chandeleur : & eſtoit cela, comme de freſche mémoire on a tenu les grands Iours en aucuns lieux, où il n'y auoit Parlement.

16. L'autre ornement de Paris eſt le nouueau Chaſteau du Louure, lequel a eſté commencé à baſtir de noſtre temps par François premier, & continué par Henry ſecond, François ſecond, & Charles neufiéme à préſent régnant, en telle magnificence, que facilement, voyant l'imitation de l'antiquité, tant ès colomnes, baſes, ſoubaſſemens, architraues, cornices, ſtatues, ſoit de marbre, ou d'autre pierre, on iugera que c'eſt l'entrepriſe de grands Roys, & Monarques d'vne riche Prouince.

J'ay cy deuant déduit qui fut celuy qui inſtitua l'Vniuerſité : mais de ſon ſuccez heureux, le fruict en a eſté tel, que iamais Athènes, ne l'Égypte n'ont tant flory qu'ont fait les eſtudes à Paris, & où tant d'hommes excellens ayent fait luyre leur ſcience en toutes langues & en tous arts. Si du temps d'Auguſte Céſar on a veu de bons eſprits à Rome, nous en auons plus cogneu de noſtre aage en ceſte Vniuerſité, où la Théologie, Médecine, Droict canon, Philoſophie, Mathématiques & autres ſciences ont eſté & ſont enſeignées en toutes langues, auec telle perfection, que ie ne say ſi les anciens Grecs, Romains, Thébains, voire les Gymnoſophiſtes Indiens, s'ils eſtoient reſuſcitez, s'esbahiroient point de voir une telle Acadé-

mie florir. Plusieurs Roys & Princes, qui ont fondé les Collèges qui s'y voient auiourd'huy, les ont enrichis tant en biens qu'en priuilèges : entre autres l'Empereur Charlemaigne, duquel ie vous ai ailleurs parlé : & après luy Philippes Auguste, par Lettres données de l'an mil deux cens, & confirmées par le Pape Innocent troisième, Champenois : faisant ledit prince de son temps florir ceste Vniuersité d'hommes doctes, & y appellant ce grand Orateur & Légiste *Odofredus*, & pour la langue Hébraïque *Iasiel* & *Ali-aben*, l'vn des plus experts Astrologues qui furent iamais en l'Europe, & Saxo Grammairien[1], tant connu par ses escrits. Mesmes l'an mil deux cens cinquante deux, Robert, frère du Roy Loys, fit bastir le Collège, qu'on nomme de Sorbonne, duquel sont sortis de braues Théologiens, & lumières, non seulement de ceste Eschole, mais de tout le monde. Depuis lequel temps furent faits pour la réformation de ladite Vniuersité plusieurs statuts & ordonnances, pour mieux authoriser ses priuilèges, libertez, droicts & immunitez. Ie n'ay que faire icy de vous ramenteuoir, tant l'élection du Recteur, que l'institution des Lecteurs Royaux, d'autant que chacun est assez aduerty, qu'ils furent ordonnez par François, premier du nom, restaurateur des bonnes lettres, & ce, de

1. Saxo Grammaticus ou Longus, historien danois, mort vers 1204, n'a jamais occupé de chaire dans l'Université de Paris, non plus que les autres doctes personnages cités : Odofredus, Jasiel, Ali-aben.

douze en nombre, tous ſalariez des deniers de Sa Maieſté. Touchant les antiquitez de Paris, elles ne ſe peuuent à préſent voir, la ville ayant ainſi eſté deſcouuerte & fouillée de longtemps : meſmement les Thermes ou Bains, qui eſtoient du coſté de Gentilly, ne ſe trouuent plus, non pas la ſeule trace, iaçoit[1] que c'euſt eſté vne grande commodité à la ville, ſi l'on euſt continué ces Aqueducts pour l'arrouſement de la haulte partie d'icelle.

17. En outre, ie ne veux oublier, que le grand Chaſtellet, que aucuns follement attribuent aux Anglois, fut baſty par Marc Antonin[2], dit le Philoſophe, qui demeura trois ans à Paris, après auoir ſubiugué vne partie d'Eſpaigne : & ce en l'an cent ſoixante & vn après Noſtre Seigneur : lequel l'ayant fait eſleuer & enuironner de grands foſſez, où entroit la riuière, (que Childéric, Roy de France, fit depuis remplir de gravier), & laiſſé vne colonie dedans, print le chemin pour aller guerroyer les Allemans.

18. En ſomme, Paris eſt arrouſée de la Seine, fleuue autant plaiſant & doux, que la Marne, qui y tombe, eſt dangereuſe : & ſur lequel les vaiſſeaux marchans portent & rapportent leur marchandiſe ſans grande incommodité, n'eſtant ni trop violent, ne trop pareſſeux & lent en ſon cours, & portant tel faix que la mer ne luy en oſte point l'honneur : de ſorte que

1. *Quoique, bien que,* vieux français.
2. Cette opinion est destituée de toute preuve.

ie l'oferois nommer le prince de tous les fleuues. L'eau en eſt la meilleure à boire du monde[1], ne deſplaiſe au Tibre Romain, au Nil Egyptien, ne à celuy de Sénégal, duquel ie vous ay amplement diſcouru, parlant d'Afrique : & eſt de telle force, que quelque autre fleuue qui ſe meſle auec luy, ſi eſt-ce qu'il le fait contenir ſoubz ſon cours, & le retient en ſes limites, qu'il n'outrepaſſe guères ſouuent, ſi les neiges d'Auuergne, Bourgongne & autres, ne ſont trop grandes, comme il aduint l'an mil cinq cens ſoixante & vnze, & ſoixante & douze, qu'il ſe desborda ſi villainement, qu'il gaſta tout le plat païs, & ruina grand nombre de maiſons, par ſa trop grande violence, là où il paſſoit : eſtant ſi enflé, que l'on ne pouuoit aller à la Place Maulbert, en Greue, ne en beaucoup d'endroits dans la Ville, que par bateaux : tellement que la populace eſtimoit eſtre aduenu vn ſecond déluge. Auprès de Charenton, à vne lieue de Paris, où ſe ioint cette riuière auec celle de Marne, ceux qui voyagent, laiſſent à droict ou à gauche vne poincte de terre faite en Péninſule, où iadis fut elleuée vne colomne de marbre de quelque trente pieds de haulteur, & huict en groſſeur : au ſommet de laquelle eſtoit poſé le ſimulachre de Mercure, & auprès vn Autel dreſſé en l'honneur d'iceluy, où ſe faiſoient

1. Plusieurs des historiens de Paris ont vanté la salubrité des eaux de la Seine. Voir dans la *Collection des anciennes Descriptions de Paris*. Marolles, p. 306, qui entre dans quelques détails à ce sujet.

plusieurs sacrifices. I'estime que ce fut ce Iulian, duquel i'ay ailleurs parlé, qui la fit dresser, pour l'im-

MONUMENT ROMAIN AU CONFLUENT DE LA SEINE ET DE LA MARNE
d'après la Cosmographie universelle (1575).

mortelle & perpétuelle renommée qu'il désiroit acquérir, y ayant fait soubzcrire ces mots :

VIRTVS AVGVSTORVM.

19. Le peuple Parisien, qui lors idolâtroit, ne se sou-

uenant de la doctrine que luy auoit preſché ce Docteur grec Sainct Denys, alloit parfois adorer ceſte gentille Idole, & ſe mettoit à genoux deuant icelle, aſſiſtant aux ſacrifices & immolations des beſtes, que faiſoient les Preſtres ſur ledit Autel. Leſquelles cérémonies ſe peuuent voir encor aux anciennes Médalles de Domitian & de Géta, & la repréſentation pareillement des ſacrifices qui ſe faiſoient en leurs ieux ſéculiers : comme auſſi i'ay obſerué tels geſtes déuotieux, de mettre les genoux en terre, dedans quelques Médalles dudit Domitian, que i'ay apportées d'Egypte, autour deſquelles eſtoient eſcrit :

IMP. CÆS. DOMIT. AVG. GERM. COS. XII.
CENS. PER. P. P.

& au renuers un Temple repréſenté auec ces deux lettres : S. C., & pluſieurs peuples à genoux autour d'iceluy. Parquoy ie vous ay bien voulu effigier ladite colomne[1], & comme ces riuières prennent leur cours, iuſques à Paris. Et à fin que le Lecteur n'ayt à ſe meſcontenter de la diligence par moy faite[2], ie vous veux encore icy ramenteuoir, que l'an mil cinq cens ſoixante cinq, aſſez près de ce lieu, l'eau ayant miné

1. Voir la gravure, p. 27.

2. Thevet aurait dû nous faire connaître où il avait trouvé la mention de cette colonne élevée à Mercure; le fait est possible, mais non avéré, pas plus que l'attribution du monument à Julien l'Apostat. L'invention de médailles, non loin de là, ne prouve pas suffisamment l'existence d'un autel et d'un culte public au dieu du commerce en cet endroit.

la terre, fut trouué vn grand nombre de Médalles de bronze, voire quelques vnes d'or & d'argent, & qu'en eſtant aduerty, ie me tranſportay iuſques ſur les lieux, en la maiſon d'vn peſcheur, lequel m'en donna pluſieurs. Entre autres, & les plus nettes de toutes, furent quatorze de l'Empereur Aurélian, autour deſquelles eſtoient eſcrits ces deux mots : SOLI INVICTO, & de l'autre part : OR. AVGVSTI : & en d'autres : TRIVMPHVS CÆSARIS, & au renuers : PROVIDENTIA AVGVSTI : & infinies ſemblables, deſquelles ie ſerois trop long à vous en diſcourir, qui voudra voir plus à plein les louanges de Paris, il congnoiſtra qu'il n'y a Cité ſoubz le Ciel, qui puiſſe luy eſtre eſgalée, & que c'eſt l'aſſiette de ville la plus belle de tout le monde.

20. A deux lieues d'icelle eſt baſtie S. Denys, ville aſſez nouuelle : d'autant qu'elle a eſté faite par Dagobert, qui y fonda l'Egliſe baſtie en l'honneur de ce Saint, lequel auoit eſté martyriſé ſoubz Domitian, Empereur, en vne colline, nommée le Mont de Mercure, que à préſent on appelle Montmartre, qui ſignifie la Montaigne des martyrs, l'vn des plus beaux lieux d'autour de Paris, & où l'on peult deſcouurir la plus part de la ville.

21. C'eſt ce Mont qui fournit le plaſtre, dont on vſe auiourd'huy à baſtir maiſons & chaſteaux, lequel toutefois n'eſt inuenté pour cela, ſinon ſoubz Philippes le Long, l'an du monde cinq mil deux cens ſeptante ſept, & de Noſtre Seigneur mil trois cens dix-huict.

22. Le premier qui le mit en vſage, fut vn Ma-

rane[1], qui de Iuif receut le Chriſtianiſme, nomme Oziel, fils d'vn Beniamin, Preſtre de la loy Iudaïque, qui ſe tenoit audit Montmartre, où lors y auoit vne Synagogue[2]. Auparauant les maiſons de Paris eſtoient baſties en partie de pierres & de chaux, qui ne couſtoit en ce temps-là que quatre liures pariſis le muy, & les autres la plupart de bois : dont aduenoit qu'elles eſtoient ſubiettes à bruſler.

23. Par la recherche que i'ay faite, ie trouue, que ladite ville a eſté bruſlée depuis l'an de noſtre Seigneur trois cens ſoixante ſix, duquel temps regnoit *Clogio*[3], en Gaule, & Damaſe, Pape, Eſpaignol de nation, iuſques à Loys Hutin, Roy de France & de Nauarre, cinq fois : non pas que ie vueille maintenir qu'elle bruſla toute, mais quelques rues : comme ſoubz le règne de Clodion le Cheuelu, qui ſuccéda à Pharamond, toute la rue de S. Antoine, iuſques aſſez près du Temple[4], & trois autres furent bruſlées, & n'y

1. Marrane ou Marane, juif ou mahométan converti, comme il y en avait beaucoup en Espagne. De là vient que l'on appliqua ce nom par mépris d'abord aux Espagnols, et plus tard à tout homme vicieux.

2. Les Romains connaissaient l'emploi du plâtre. A une certaine époque, le gypse ayant été mal préparé, on l'abandonna pour revenir au mortier. Comme le fait observer Thevet, les maisons ordinaires à Paris étaient construites en bois, faciles à incendier. Oziel, au XIVe siècle, ne fit que remettre en honneur un procédé déjà ancien et recommencer l'exploitation des carrières de Montmartre.

3. Clodion.

4. L'existence de la rue Saint-Antoine sous Clodion le Chevelu, fils de Pharamond, est un anachronisme qui n'embarrasse pas Thevet. L'existence de ces princes étant admise, il faudrait prou-

reſta que les fondemens, pour la violence des vents qui durèrent neuf iours & neuf nuits ſans ceſſer de ſouffler : lequel déſaſtre on eſtimoit eſtre aduenu par punition diuine, ainſi que autrefois par interualle eſt aduenue telle fortune. Or, pour reuenir à S. Denys, depuis que cette baſilique fut dreſſée, la plus part des Roys y ont eſté inhumez : & y en a bien peu, qui ayent voulu choiſir autre lieu de ſépulture, ſi ce n'a eſté par quelque déuotion particulière : comme Loys vnzième, qui commanda eſtre mis à Noſtre Dame de Cléry, qu'il auoit fait baſtir, & autres ailleurs. Auſſi a ce eſté vne obſeruation ſaincte de toute antiquité que les Roys euſſent vn Mauſolée propre que comme entre ceux de Iuda, la Cité de Dauid leur ſeruoit de Baſilique, & lieu de repos de leurs oſſemens que i'ay veuz tant en Iéruſalem, que au païs de Iudée. Voire les Roys tant barbares ſoient ils en Aſie, Afrique, Europe, & meſme entre les Sauuages, qui n'ont cognoiſſance de Dieu, font vne pareille obſeruation, tant le droict de ſépulture leur eſt en recommandation : & pour rien ne déſenterreroient les corps morts, ou bruſleroient les oſſemens des treſpaſſez, ainſi que nous auons veu faire de noſtre temps à quelques vns mal affectionnez à la Religion Chreſtienne[1]. Ie ne veux icy déduire les faits & geſtes de noz Roys, le

ver qu'ils vinrent à Paris, qui était à leur époque renfermé dans la Cité; la rue Saint-Antoine était tout au plus un sentier dans la campagne. Le Temple n'était pas encore bâti.

1. L'auteur n'est pas partisan de la crémation.

lieu n'y eſtant commode, ioint que ce n'eſt mon entrepriſe : & me ſuffira de dire que la France en a eu ſoixante depuis Pharamond. Ie laiſſe à part les épitaphes de ces grands Princes, deſquels aucuns ſont ſi vieux, qu'on n'en peult auoir entière cognoiſſance. Voilà quant à Paris, ſans que toutefois ie vueille oublier de dire, que ceſte ville fut prinſe par les Anglois, & rendue l'an mil quatre cens trente ſix, du règne de Henry ſixième : celuy qui ſe fit couronner Roy de France, en l'Egliſe dudit lieu, par ſon oncle, Cardinal de Vinceſtre.

24. Non loin d'icelle ſe voit le chaſteau du Bois de Vincennes, baſty par Charles le Quint, ſurnommé le Sage, & clos par Philippes Auguſte : celuy meſme qui feit pauer les rues de Paris, & baſtit les Halles, auec les murailles de Sainct Honoré, de Sainct Martin des Champs, & celles de Sainct Antoine. On voit encore celuy de Madry[1], dreſſé par François le Grand, qui auſſi renouuella le baſtiment de Sainct Germain en Laye. D'autre part eſt le lieu de Meudon, recommandable pour les antiquitez que i'ay veues dedans, & pour ſa croteſque[2], garnie tant de ſtatues & effigies antiques de marbre que de bronze. A quatre lieues de ceſte ville, vous auez l'ancienne maiſon de Montmorancy, en laquelle ont veſcu de

1. Le château de Madrid.

2. Les grottes et jardins de Meudon étaient célèbres. Voir dans la *Collection des anciennes Descriptions de Paris*. De La Roche-Maillet, p. 51.

grands perſonnages, & fidèles à la couronne de France : le Chaſteau de laquelle, auec pluſieurs autres places voiſines, fut bruſlé iuſques aux fondemens par le Prince de Galles & autres Seigneurs Anglois, l'an mil trois cens cinquante huict.

25. Nous auons veu & cogneu de noſtre temps l'vn des premiers Seigneurs, & le plus célébré en toute l'Europe, qui fut onques en cette maiſon, ſçauoir ce grand Anne de Montmorancy, lequel par ſes haultes vertuz & bon conſeil, fut éleué en honneur, l'ayant mérité, du temps de François premier, quelques années après auoir eſté nourry ieune en la maiſon du Duc de Longueuille, où il fut prins par le commandement du Roy Loys douzième, & par luy donné au Roy François, lors eſtant à la fleur de ſa ieuneſſe, nourry au Chaſteau d'Amboiſe, le ſeruant enfant d'honneur. Et veu ſa loyauté, & ſervice fait après l'aduenement de ſon Prince, tant au voyage de Naples, ayant ſoubz ſa conduite ſix mille Légionaires, que à Pauie : & depuis fait teſte pluſieurs fois à l'Empereur Charles le Quint, & chaſtié l'orgueil des ſuperbes Anglois, fut fait Conneſtable de France, au lieu de feu Loys de Bourbon, occis à Rome. Ce vénérable vieillard ſur ſes vieux ans, au lieu de repos, après auoir ſeruy de Conſeil fidèlement à cinq Roys, fut malheureuſement meurdry à la bataille de Sainct Denys, l'an mil cinq cens ſoixante huict : deſquels coups, ſoit de couſtelaz ou piſtoles, mourut quelques iours après au lict d'honneur, au grand regret du Roy

& de la Nobleſſe Françoiſe, laiſſant auſſi déſolée ſa très catholique & religieuſe femme, deſcendue de l'illuſtre maiſon de Sauoye, & quatre enfans maſles, ſçauoir le Seigneur de Montmorancy, Mareſchal de France, le Seigneur d'Anuille, Mareſchal auſſi, le Seigneur de Méru, & celuy de Thoré. Au reſte, à huict lieues de Paris, ſe préſente Dammartin, maiſon & famille fort ancienne. Du règne de Philippes, premier du nom, Roy de France, comme le Seigneur d'icelle ville ſe fuſt rangé du party des Anglois, ledit Roy, après auoir fait baſtir le Chaſteau de Montmélian, vint mettre le ſiège deuant celuy dudit Seigneur, qui eſtoit lors autant fort, qu'autre qui fuſt en l'Iſle de France : & depuis s'eſtant retiré à la Fleur-de-Lys [1], ont eſté bons ſeruiteurs de noz Roys. Toutefois ie ne me puis tenir de dire, que ceſte villette n'ayt eſté cauſe de beaucoup de maux en noſtre France, pour les querelles & diuorces qui en ſont venus de noſtre temps. Près de Paris vous auez vne autre petite ville, nommée Argenteul, où eſt la Robbe de Jéſus Chriſt, dans vn prioré fondé par Charlemagne. Ce fut bien près de ce lieu, que les Anglois perdirent vne bataille, l'an de grâce mil deux cens quinze, ſoubz la conduite de leur Roy Iean [2].

26. De mon temps a eſté trouué au lieu où aduint

1. S'étant soumis au roi.

2. Jean sans Terre ne s'approcha jamais si près de Paris à la tête de ses troupes; les hostilités avec Philippe-Auguste ne dépassèrent pas le Vexin.

ce conflict, vn riche thréſor ſoubz terre, par vn vigneron, faiſant vne foſſe pour prouigner un cep de vigne.

Ce gaigne-denier, dy-ie, ayant leué vne groſſe pierre, trouua deux eſtriers, vne maſſe, la ferrure d'vne grande Eſcarcelle, garniture d'Eſpée, vn certain Corcelet, & pluſieurs autres pièces, le tout fait à l'antique, n'ayant lors ce thréſor forme d'or, ains de vieille ferraille : & en chargeant une hotte pleine, porta le tout en ſa maiſon : là où il fut long temps ſans s'apperceuoir que ce fuſt métal ſi précieux, iuſques à ce qu'aduerty par vn ſien voiſin, que ce pourroit eſtre quelque cas de bon, il en porta la plus grande part à vn marchand changeur de Paris, qui ſceut très bien en faire ſon profit, & du reſte pareillement. De quoy eſtant aduerty le Souuerain du lieu, & diſant luy appartenir : ſemblablement le Prieur d'Argenteul y prétendant droict : & vn tiers quidam, qui affermoit en auoir le don du Roy : tel procez en eſt iſſu, qu'il eſt paruenu iuſques à la Cour de Parlement, & n'a eſté encore, comme i'eſtime, définitiuement iugé à qui ce thréſor peult appartenir[1]. Il y a pluſieurs autres villes & villettes autour de ceſte Iſle de France, deſquelles ie me déporte pour le préſent de parler, pour n'oublier ce qui eſt aduenu de mon temps à Paris.

1. Le procès du trésor d'Argenteuil a-t-il eu une fin? Il est permis d'en douter, vu les sages lenteurs de la justice en pareille matière, et les guerres civiles qui donnèrent lieu à d'autres préoccupations. Les pièces dont il se composait, d'après l'énumération sommaire de Thevet, ne paraissent pas plus que la matière précieuse convenir au XIIIe siècle.

27. C'eſt que l'an mil cinq cens ſoixante trois[1], le vingt huictième de Ianuier, deux heures après midy, ſe fit vn ſi grand tonnerre & eſclat de l'Arſenal, près de la Baſtille, du feu qui ſe print aux pouldres, qu'en vn inſtant le lieu, où on les faiſoit, fut renuerſé, & plus de deux mille maiſons dans Paris tremblèrent ſi fort, que les verrières & chaſſis eſtans caſſez & ruez par terre, grand nombre de perſonnes y perdirent la vie, les vns ſoubz les maiſons, crians qu'on leur donnaſt ſecours (ce qui ne ſe pouuoit faire ſi promptement), les autres qui auoiſinoient ce dit lieu, enleuez en l'air, ou ſi furieuſement pouſſez contre les murailles & apentils des maiſons, que l'effigie de leurs corps dépeinte de leur propre ſang, donnoit grand pitié à ceux qui regardoient tels miſérables ſpectacles : & ne peut on iamais ſçauoir qui en furent les boutefeux[2]. En laquelle année, vn ieune Eſcholier, aagé de vingt cinq ans, oyant Meſſe à Sainct Eſtienne du Mont, print par force l'Hoſtie d'entre les mains du Preſtre, & eut le poing coupé le meſme iour, & pendu à la place Maubert.

28. Quelques années après s'apparurent pluſieurs monſtres en France, meſmement en ladite ville, l'an mil cinq cens ſoixante huict, ſoixante neuf, & ſoixante & dix : là où ie puis dire auoir veu en vie deux enfans ioincts enſemble par le bas, n'ayans tous deux

1. Vieux style.

2. L'explosion qui détruisit la tour de Billy avait eu lieu vingt-six ans auparavant, le 30 juillet 1536.

qu'vn ſeul nombril, iambes & pieds à l'oppoſite, & euſſiez iugé eſtre vn monde renuerſé. L'année auparauant, en la ruë S. Honoré, ie vey vn chat, ayant deux muſles & trois yeux. Deux mois après, me furent montrez en la meſme ville quatre autres chats s'entretenans enſemble : vn Cheual ayant cinq pieds, vne Poulle quatre, vn Veau cinq iambes, deſquelles l'vne eſtoit ſur ſon eſchine : vn Pigeon auec quatre ailes, quatre iambes & pieds, vne ſeule teſte, deux becs & quatre yeux : & vn Mouton ayant deux teſtes & vne queuë, approchante de celle d'vn Lyon. Pareillement fut veu aſſez près de Melun vn Enfant ayant les pieds & mains comme les pattes d'vne grenouille. Ie me déporte vous en amener d'autres en ieu, pour n'en eſtre ſi aſſeuré, que ie ſuis de ceux que ie viens de vous deſcrire, attendu que ie les ay veuz de mes propres yeux[1], comme dit eſt. Somme, que toutes ces choſes eſtranges ne préſageoient que les malheurs & calamitez que nous auons veu eſtre depuis aduenues en noſtre France, affligée & tourmentée de guerres ciuiles & ſéditions.

1. Les monstres ne manquaient pas à cette époque, d'après le récit de Thevet, qui a bien pu voir ce qu'on a voulu lui montrer; il était assez naïf et crédule pour le croire et le vouloir persuader à d'autres.

APPENDICE

I

LA BIÈVRE : LA RIVIÈRE, LE VILLAGE.

THEVET, parlant de la Bièvre (voir p. 10) dans sa description de Paris, est tombé dans une série d'erreurs qu'on ne s'explique pas. Une simple note, au bas de la page, n'eût pas suffi à rétablir la vérité, aussi avons-nous rejeté à la fin de l'ouvrage ce que nous croyons devoir dire pour rectifier les assertions du chroniqueur. Comment Thevet qui a résidé assez longtemps à Paris n'a-t-il pas eu la pensée de visiter cette vallée? Où a-t-il trouvé un Louhans à trois lieues d'Arcueil, Bièvre à huit lieues de Paris, et que

la rivière était surnommée d'Anjou? Lui qui avait fait de longs voyages d'exploration ne devait pas craindre une petite excursion; il aurait vu que la rivière sortait du coteau de Satory, non loin de Buc, et non auprès du village de Bièvre, qui n'est qu'à quatre lieues de Paris. On trouve deux localités du nom de Louhans dans le centre de la France (Indre-et-Loire et Saône-et-Loire), qui n'ont rien de commun avec la Bièvre; aucune des localités qui existaient à cette époque dans les environs ne porte de nom qui s'en approche.

L'abbé Lebeuf, qu'on ne saurait comparer à Thevet, en analysant l'histoire du village de Bièvre, est pris d'un doute, à savoir si c'est la rivière qui a donné le nom au lieu, ou si c'est le lieu qui a donné le sien à la rivière; c'est ce qui n'est pas encore décidé [1]. Renchérissant sur ses devanciers, un auteur moderne, après avoir cité ce passage, ajoute : « Cette grave question fût-elle résolue, on ignorerait l'origine du nom. Les savants n'ont pu ni la découvrir ni l'inventer. » Ce double problème n'est pas insoluble. Lebeuf lui-même semble l'avoir résolu en adoptant le sentiment d'Adrien de Valois [2]. Sa conclusion est « que la rivière est constamment plus ancienne que le village qui a le même nom et que ce nom a une terminaison qui est plus ordinaire pour les rivières que pour les villages. »

De plus, continue l'abbé Lebeuf, que nous résumons, pourquoi avoir laissé couler la rivière trois lieues sans la nommer, ou ne pas l'avoir appelée Buc ou Jouy, qui sont entre Bièvre et sa source? Cependant, sans se prononcer ouvertement, il explique le fait par une prééminence de localité.

Voilà pour le premier point. Quant à l'étymologie du

1. Lebeuf. *Hist. du diocèse de Paris*, t. VIII, p. 409.
2. Adrien de Valois. *Notice des Gaules*.

mot, il est encore plus réservé; cependant il cite Prudhomme[1], qui, à l'article Bièvre, près Versailles, s'exprime ainsi : « C'est à des animaux aquatiques appelés bièvres, plus connus sous le nom de *loutres*, que ce bourg, situé sur la rivière de Bièvre, doit sa dénomination. »

D'autres exemples confirmeront ce fait. Dans la *Vie de saint Germain*, évêque de Paris, le nom latin de cette rivière est *Biber* ou *Biberis* [2].

On trouve encore dans Prudhomme trois localités de ce nom en France, toutes trois situées sur des rivières et dont deux s'appellent Bièvre : *Biber-Kirck*, proche Sarrebourg, et *Bibrax* chez les Rèmes, toutes deux citées par Lebeuf [3].

A propos de ce Bibrax, il rappelle un passage de César [4] pour montrer qu'il s'agit non de Laon, mais de ce Bièvre, d'accord sur ce point avec Danville, qui s'exprime ainsi : « En effet, on trouve Bièvre, qui conserve évidemment le nom de Bibrax [5]. Napoléon Ier, dans son *Précis des guerres de César* [6] et dans ses notes sur les *Commentaires* [7], est de cet avis. Ce Bibrax des Rèmes est sur un ruisseau qui se jette dans la Lette [8]. Autun est bâti sur l'Arroux, qui baigne ses anciennes murailles; deux autres petites rivières qui prennent leur source au midi, la cernent presque entièrement avant de se jeter dans la première.

1. Prudhomme. *Dict. universel de France.*
2. La Martinière. *Dict. de géographie*, v° *Biberis.*
3. *Journal de Verdun.* 1749. p. 141; 1750, p. 36 et 150.
4. Jules César. *De bello gallico*, l. II, c. VI.
5. *Collection des classiques Lemaire.* Jules César, t. IV, p. 209
6. *Collection Nisard.* Jules César, p. 333, notes.
7. E. Desjardins. *Alesia*, Appendice, notes 13 et 14, p. 149.
8. R. de Vaugondy. *Carte du gouvernement général de l'Ile-de-France.*

Sur l'autorité de d'Anville[1], Autun semblait avoir été bâtie sur l'emplacement de l'ancienne Bibracte, les découvertes modernes me permettent de maintenir cette assimilation, surtout quand on connaît le mont Beuvray. Le nom de *Beuvray*, traduit dans les chartes du XIIIe siècle, par le mot *Biffractum*, — ses deux cimes auraient pu lui mériter celui de *bis fractum*, — présentait une analogie évidente avec Bibracte; pour justifier et expliquer l'origine de cette appellation, ce ne sont pas les cours d'eau dont les bords ont pu être fréquentés par les bièvres à une époque reculée qui manquent dans ces cantons.

Le village de *Biberach*, en Suisse, près du Rhin, est assis également sur une rivière qui se jette dans ce fleuve. De plus, il existe une ville de Souabe qui a conservé son ancien nom de *Biberach*; il n'est pas inutile d'observer que *Biber* en allemand signifie *castor*, que cette ville est bâtie sur une rivière nommée *Biber*, qui se jette dans la Russ, sous ses murs, et qu'enfin, pour armes parlantes, elle a un castor ou bièvre.

On ne peut après cela refuser d'admettre que les rivières et les localités du nom de Bièvre n'aient été ainsi nommées à cause de la fréquentation des loutres dans ces endroits, où on les chercherait peut-être vainement aujourd'hui : les hommes détruisent ces intéressants animaux pour se parer de leurs dépouilles. On peut remarquer également que toutes ces rivières du nom de Bièvre, ou près des localités de ce nom, sont des cours d'eau peu considérables; on sait d'ailleurs ce qu'est un bief de moulin, dont le nom s'est conservé dans notre langue.

Cette étymologie, tout à la fois simple et naturelle,

1. D'Anville. *Éclaircissements géographiques.*

s'accorde parfaitement avec la position des lieux du nom de Bièvre, toujours situés sur une rivière; on ne peut nier d'ailleurs que le castor d'Europe ne s'appelât autrefois *bièvre,* qui n'est que le celtique *biber* francisé. Les Romains avaient aussi ce mot, mais ils le transformèrent en changeant le B initial en F : de là *Fiber*, bièvre, loutre ou castor [1]. *Biber* serait la forme originaire d'un mot dont la force de la prononciation a fait *Bibrax* chez les Rèmes, *Bibracte* chez les Éduens, *Biberach* en Suisse et en Allemagne. La désinence *ac* ou *ach* est un suffixe possessif et d'excellence qui ne change rien à la signification des noms [2]. Des informations récentes nous permettent d'affirmer que l'on trouve encore dans la Bièvre parisienne et aux abords du village de Bièvre quelques bièvres,

Il en est jusqu'à trois, si je sais bien compter,

qui se conservent dans le pays, malgré toutes les chances de destruction et la guerre qu'on leur fait. Comme Biberach, Bièvre devrait adopter une loutre pour armes parlantes.

II

L'impression de ce volume était terminée, lorsque M. Ferdinand Denis nous communiqua un curieux document que nous avons l'avantage de pouvoir reproduire : c'est le dessin d'une tapisserie faite par ordre d'André Thevet. Il provient du fonds Gaignières et se

1. Pline le Naturaliste.
2. Moët. *Antiquités de Noyon.*

27. C'eſt que l'an mil cinq cens ſoixante trois[1], le vingt huictième de Ianuier, deux heures après midy, ſe fit vn ſi grand tonnerre & eſclat de l'Arſenal, près de la Baſtille, du feu qui ſe print aux pouldres, qu'en vn inſtant le lieu, où on les faiſoit, fut renuerſé, & plus de deux mille maiſons dans Paris tremblèrent ſi fort, que les verrières & chaſſis eſtans caſſez & ruez par terre, grand nombre de perſonnes y perdirent la vie, les vns ſoubz les maiſons, crians qu'on leur donnaſt ſecours (ce qui ne ſe pouuoit faire ſi promptement), les autres qui auoiſinoient ce dit lieu, enleuez en l'air, ou ſi furieuſement pouſſez contre les murailles & apentils des maiſons, que l'effigie de leurs corps dépeinte de leur propre ſang, donnoit grand pitié à ceux qui regardoient tels miſérables ſpectacles : & ne peut on iamais ſçauoir qui en furent les boutefeux[2]. En laquelle année, vn ieune Eſcholier, aagé de vingt cinq ans, oyant Meſſe à Sainct Eſtienne du Mont, print par force l'Hoſtie d'entre les mains du Preſtre, & eut le poing coupé le meſme iour, & pendu à la place Maubert.

28. Quelques années après s'apparurent pluſieurs monſtres en France, meſmement en ladite ville, l'an mil cinq cens ſoixante huict, ſoixante neuf, & ſoixante & dix : là où ie puis dire auoir veu en vie deux enfans ioincts enſemble par le bas, n'ayans tous deux

1. Vieux style.

2. L'explosion qui détruisit la tour de Billy avait eu lieu vingt-six ans auparavant, le 30 juillet 1536.

qu'vn ſeul nombril, iambes & pieds à l'oppoſite, & euſſiez iugé eſtre vn monde renuerſé. L'année auparauant, en la ruë S. Honoré, ie vey vn chat, ayant deux mufles & trois yeux. Deux mois après, me furent montrez en la meſme ville quatre autres chats s'entretenans enſemble : vn Cheual ayant cinq pieds, vne Poulle quatre, vn Veau cinq iambes, deſquelles l'vne eſtoit ſur ſon eſchine : vn Pigeon auec quatre ailes, quatre iambes & pieds, vne ſeule teſte, deux becs & quatre yeux : & vn Mouton ayant deux teſtes & vne queuë, approchante de celle d'vn Lyon. Pareillement fut veu aſſez près de Melun vn Enfant ayant les pieds & mains comme les pattes d'vne grenouille. Ie me déporte vous en amener d'autres en ieu, pour n'en eſtre ſi aſſeuré, que ie ſuis de ceux que ie viens de vous deſcrire, attendu que ie les ay veuz de mes propres yeux[1], comme dit eſt. Somme, que toutes ces choſes eſtranges ne préſageoient que les malheurs & calamitez que nous auons veu eſtre depuis aduenues en noſtre France, affligée & tourmentée de guerres ciuiles & ſéditions.

1. Les monstres ne manquaient pas à cette époque, d'après le récit de Thevet, qui a bien pu voir ce qu'on a voulu lui montrer; il était assez naïf et crédule pour le croire et le vouloir persuader à d'autres.

APPENDICE

I

LA BIÈVRE : LA RIVIÈRE, LE VILLAGE.

THEVET, parlant de la Bièvre (voir p. 10) dans sa description de Paris, est tombé dans une série d'erreurs qu'on ne s'explique pas. Une simple note, au bas de la page, n'eût pas suffi à rétablir la vérité, aussi avons-nous rejeté à la fin de l'ouvrage ce que nous croyons devoir dire pour rectifier les assertions du chroniqueur. Comment Thevet qui a résidé assez longtemps à Paris n'a-t-il pas eu la pensée de visiter cette vallée? Où a-t-il trouvé un Louhans à trois lieues d'Arcueil, Bièvre à huit lieues de Paris, et que

Brésiliens, XVII, XVIII.
Briçonnet (*Guillaume*), *cardinal, abbé*, 7.
Brunet, *Manuel du libraire*, X.
Buglosse antarctique, XX.

Catharinaire, herbe, XX.
Carpini (*Jean de Plano*), II.
Cartier (*Jacques*), XIX.
Cécrops, 18.
César (*Auguste*), 23.
— (*Jules*), I, 6, 8, 10, 11.
— (*Commentaires de*), 6.
Champenois, 24.
Chapelle (*sainte*), 19.
Charenton, *village*, XXIII, 26.
— (*pont de*), XXIII, XXIV.
Cléry (*Notre-Dame de*), 31.
Clodion, 30.
Clodius (*Albinus*), II.
Clogio, 30.
Clovis, *roi*, 3, 15.
Cluny, *hôtel*, 10.
Charles V, *roi*, 15, 32.
Charles VI, *roi*, 14, 15, 21.
Charles IX, *roi*, XIII, XIX, 23.
Charles le Quint, *empereur*, 12, 23.
Charlemagne, I, 15, 19, 24, 34.
Chastelet, *grand*, 2, 25.
— *petit*, 15.
Cheliée, 17.
Childebert, *roi*, 3.
Childéric, 25.
Collection des anciennes Descriptions de Paris, 7.
Colletet (*Guillaume*), XXI.
Coligny, *amiral*, VI.
Colomb (*Christophe*), XIX.
Conflans, XXIII, 13.
Cordeliers, V, XIV, XV, XVII.
Corrozet (*Gilles*), *fleur des antiquités de Paris*, 4, 5, 8.
Cosmographie du Levant, VI, XIII, XXI, 6.
— *moscovite*, XXII.
— *universelle*, I, XI, XVI, XXI, XXII, XXIV, 5.
Cousin (*Jean*), X, XXIII.
— (*Étude sur*), *voir* : Didot.
Coʒaba, plante, XVII.

Dagobert, 29.
Damasc, *pape*, 30.
Dammartin, 34.
Dauphiné, 20.
David, 31.
Denis (*Ferdinand*), IV, V, XVII.
Description de plusieurs îles, XXII.
— de la Gaule, XXII.
— de Paris, I, XXII.
De Thou, XIV, XV, XVII, XIX.
Didot, A. F., X.
Dieppe, XVII.
Discours sur la bataille de Dreux, XXI.
Domitien, 28, 29.
Dorat (*Jean*), XII.
Dreux (*bataille de*), XXI.
Dreux, *voir* : Discours.

Ecosse, 21.
Égypte, 7, 8, 11, 20, 23, 28.
— *pyramides*, 15,
— *reine*, 7.
Égyptien, 26.
Édouard, *roi d'Angleterre*, 19.
Enguerrand, *comte de Longueville*, 13, 22.
Espagne, 4, 10, 25, 30.
Espagnol, 30.
Éthiopiens, 7.
Etudes économiques sur l'Amérique méridionale, IV.

Europe, IX, 13, 31, 38.
Évreux (*hôtel d'*), 15.
Ézéchias, 18.

Fécamp, XVII.
Flandre, XVI.
Fleur des antiquités de Paris, *voir :* Corrozet.
Fovée, *île,* XXIII.
Français, IX.
France, VIII, IX, XII, XVI, XIX, XX, 5, 10, 17, 19, 21, 30, 31, 36, 37.
— *antarctique,* IV, IX, X, XI, XII, XVIII, XXI.
— (*collège de*), XII.
— (*isle de*), 34, 35.
— *nouvelle,* VIII.
— Histoire de France, *voir :* De Thun.
François 1er, *roi,* 2, 12, 13, 23, 24, 32, 33.
François II, *roi,* 22, 23.
Fumée, XIV.

Gaffarel, IV, IX, XXI.
Galitzin (*prince*), *cosmographie moscovite,* XXII.
Galles (*prince de*), 33.
Gardes des singularitez et curiositez du roy, XIII, XVII.
Gaule, 21, 30.
— (*description de la*), XXII.
Gaulois, *peuples,* 9.
— *roi,* 5.
Gazeau (*Guillaume*), XIII, XXI.
Génebrard (*Gilbert*), XII.
Gentilly, 25.
Géta, 28.
Gueules, *couleur rouge,* 7.
Gindy, 17.
Goths, 18.
Goulismum, 7.
Grèce, VI, 5, 8, 11.
Grecs, 4, 18, 23, 27.
Grégoire de Tours, 9.
— IX, *pape,* 20.
Grève, 26.
Guise (*hôtel de*), 16.
Gul, couleur rouge, 7.
Gymnosophistes, 23.
Gyrovages, moines, V.

Haïti, XVII.
Halles de Paris, 32.
Henri II, *roi de France,* XIII.
Henri VI, *roi d'Angleterre,* 32.
Herbe à la reine, XX.
— *angoulmoisine,* XVI, XVII, XVIII.
— *de M. le prieur,* XX.
— *estrange,* XVIII.
— *sainte,* XIX.
Héraclius, 20.
Hercules, 4.
Hiskia, 18.
Histoire des plus illustres et savants hommes de leurs siècles, XXI.
Hœfer, *docteur,* IV.
Hôtels, voir : Cluny, Évreux, Guise, Meudon.
Hugues, *duc de Bourgogne,* 20.
Humboldt, XX.

Iasiel, 24.
Iasimothezel, 20.
Indes *australes et occidentales,* XXII.
— *orientales* (*voyage aux*), 8.
— (*description des*), XXII.
Indiens, 23.

Innocent III, 24.
Insulaire (*grand*), XXII.
Isabelle, *reine*, 19.
Isis, 7.
Isiacense fiscum, 4.
Italie, 5.
Itinéraire de Benjamin de Tudèle, XXII.

Java, *île*, 7.
Javienne, *langue*, 6.
Jean, *roi* de France, 13.
— *sans Terre*, 34.
— des Marets, 14.
Jérusalem, 20, 3
Jodelle (*Étienne*), XII.
Juda, 31.
Juda (*rois de*), 31.
Judée, 18.
Juifs, 17, 30.
Julien *l'Apostat*, 1, 9, 10, 28.
Jupiter *le Juste*, 7.
Jusquiame du Pérou, XX.

Knobelsdorf, 5.

Lacroix (*Paul*), *bibliophile Jacob*, 4.
Lacustre (*station*), 8.
La Harpe, *rue*, 10.
Languedoc, 20.
La Porte (*Ambroise-Maurice de*), X, XXI.
La Rochemaillet, 32.
Lefevre (*Guy*) de la Borderie, XII.
Le Maire (*Jehan*), 7.
Léry, XIV.
L'Étoile (*Pierre de*), XV.
Lettre sur l'introduction du tabac en France, *voir* : Denis (*Ferdinand*).
Leucotèce, 1, 3, 5, 9.
Leucotelia, 4.
Lhéritier (*Catherine*), X.
L'Huillier (*Pierre*), *imprimeur* XI, XXI.
Locotitia, 4.
Locus Titiæ, 4.
Lombard (*Pierre*), *son évitaphe*, 1, 18.
Longueville (*duc de*), 22, 33.
Longus, 24.
Louans, 10, 39.
Louis de Bourbon (*connétable*), 33.
Louis VI *le Gros*, 18.
Louis IX, 11, 20, 22, 24.
Louis X *le Hutin*, 22, 30.
Louis XI, 31.
Louis XH, 32.
Louvre, *palais*, 2.
Lorraine (*cardinal de*), VI, VII, XII.
— (*François de*), XX.
Lucius, *pape*, 20.
Lucques, 20.
Lutèce, 4, 8.
Lutetia Parisiorum, 4, 8.
Lyon, XIII, XVI, XXI, 37.

Macédoniens, 17.
Madrid, *château*, 32.
Mahek, 20.
Malte (*île de*), VII.
— (*ordre de*), VII.
Mamelus, 20.
Manche, 1.
Mandeville (*Jean de*), 11.
Manuel du libraire, voir : Brunet.
Moranne, 30.

Marc ((*Antonin*), 25.
Marcel (*Étienne*), 13.
Marne, *rivière*, XXIII, 2, 25, 26, 27.
Marolles (*Michel de*), 26.
Masdion, *abbaye*, XIII.
Maubert, *place*, 26.
Médicis (*Catherine de*), XIII, XX.
Médicée, XX.
Meldahel, 20.
Melun, 1, 5, 6, 37.
Mercure, XXIII, 26, 28.
— (*montagne de*), 2, 29.
Mérovingienne (*époque*), 3,8.
Méru (*le sieur de*), 34.
Meudon (*hôtel de*), 15.
— *village*, 32.
Michel de la Rochemaillet, *théâtre de Paris*, 7.
Misopogon, 9.
Monstres, 2, 36, 37.
Montagne des Martyrs, 29.
Montmartre, 29, 30.
Montmélian, 34.
Montmorency (*Aimé de*), *connétable de France*, 2, 32, 33, 34.
— *château*, 33.

Naples, 33.
Nationale (*bibliothèque*), XXII, XXIV.
Navarre, 30.
Nicot (*Jean*), sieur de Villemain, XII, XVI, XIX.
Nicotiane, XX.
Nil, 26.
Norandin, 20.
Notice biographique, *voir* : Gaffarel.
Notre-Dame de Paris, XXIII, XXIV, 1, 19.
Nouvelle biographie générale, *voir* : Hœfer.

Odofredus, 24.
Odric de Foro (*Julii*), 11.
Orient, VI.
Osiris, 7.
Osnacheparis, 6.
Oviédo, XIX.
Oziel, 2, 30.

Pharamond, 21, 30, 32.
Palais-Royal, 1, 21.
Papillon, *famille*, X.
Pâris, *fils de* Priam, 5.
Paris, *en général*, III, IX, X, XV, XVI, XXI, XXII, XXIII, XXIV, 1, 2, 3, 4, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 15, 16, 19, 23, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 35, 36.
— (*antiquités de*), 25.
— (*description de*), 1, XXII, 7.
— (*divisions de*) en : *cité*, 1, 14, 16.
— *université*, 1, 15, 16, 23, 24.
— *ville*, 1, 16.
— (*conciles de*), 1.
— (*épitaphier de*), XV.
— (*île de*), 21.
— (*rues de*), 1, 32.
— *station lacustre*, 8
— (*théâtre de*), 7.
Parisiens, XVI, XXIII, 4, 5, 9, 15, 27.
Parisis, 12.
Par-Isis, 5.
Parrasiens, 4, 8.
Parlement, 1, 21, 22, 23, 35.
Parsis, 6.
Pays-Bas, 21.

Pavie, 33.
Pepin *le Bref*, 22.
Perdica, 17.
Perdiccas, 17.
Pérou, xx.
Petun ou *pety'n*, xvi, xviii, xix.
Philippe, *archidiacre*, 18.
Philippe I, 34.
Philippe II (*Auguste*), 17, 19, 24, 32, 34.
Philippe IV *le Bel*, 20, 21, 22.
Philippe V *le Long*, 29.
Philippe VI *de Valois*, xxiii, xxiv, 18.
Pilotage, xxii.
Plâtre (*usage du*), xxiii, 2, 4, 29.
Plaisance, vi.
Plantin (*Christophe*), ix, xxi.
Plantinienne (*édition*), x.
Polo (*Marco*), 11.
Prévost de Paris, 15.
— *des marchands*, 13.
Priam, 5.
Provence, 20.

Quicherat, *critique de deux chartes*, 4.
Richard, *duc d'Aquitaine*, 20.
Richard (*Jean*), xxi.
Relations de deux voyages, xxii.
Raban, 15.
Rabelais, iv.
Robert, 24.
Roland, 19.
Romanus, 20.
Romains, 9, 11, 23, 26, 30.
Rome, 5, 23, 33.
Ronsard, xii, xiii.
Rouen, 13.
Rubriques, 11.
Ruysbroeck, 11.
Russie, xxii.

S. Antoine, *bourg*, 15, 32.
— *forteresse*, 15.
— *rue*, 15, 30, 31.
S. Barthélemy (*massacre de la*), 14.
S. Denys *Aréopagite*, *Apôtre des Gaules*, 17, 28, 29, 31.
— *bataille*, 32.
— *porte*, 9.
— *ville*, 2, 29.
S. Étienne-du-Mont, 36.
S. François (*ordre de*), v, xiv.
S. Germain-des-Prés, *abbaye*, 3, 4, 7.
— *en-Laye*, 32.
— *évêque*, 18.
— (*idole de*), 7.
S. Honoré, *bourg*, 32.
— *rue*, 37.
S. Jacques, *rue*, xi.
S. Landry, *évêque*, 18.
S. Laurent, *bourg*, 9.
S. Loys, voir : Louis IX.
S. Marcel, *évêque*, 18.
— *bourg*, 15, 19.
S. Martin-des-Champs, 32.
S. Michel, *pont*, 15.
S. Paul, *église*, 15.
S. Pierre S. Paul, *église*, 15.
S. Vincent, *diacre*, 3.
Ste Catherine-du-Val, 15.
Ste-Geneviève, *église*, 25.
— *vierge*, 15.
Saintonge, xiii.
Saladin, 20.
Saladines, dîmes, 20.
Sarigue, 7.
Savoie, 34.

Saxo grammaticus, 24.
Sébastien, *roi de Portugal*, XIX.
Seine, *fleuve*, XXIII, 2, 4, 6, 10, 25, 26, 27.
Sénonois, 6.
Sens (*archevêque de*), XII.
Septimius *Severus*, 11.
Singularitez, voir : France antarctique.
Sorbonne, *collège*, 24.
Sully (*Maurice de*), 17.

Tabac, IX, XII, XVI, XVII, XIX.
Tartarie (*kan de*), 11.
Terre-Sainte, VI.
Temple, *enclos*, XVI.
— *forteresse*, 15, 30, 31.
— (*rue vieille du*), 15.
Templiers, 20.
Thèbes, 8.
Thébains, 23.
Thermes, 25.
Thevet (*André*), I, II, III, IV, V, VI, VII, IX, XI, XII, XIII, XIV, XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, XXI, XXII, XXIII, 4, 5, 7, 8, 11, 28, 30, 35, 39.
— (*ouvrages de*), XXI.
— (*portrait de*), au frontispice.
Thoré (*le sieur de*), 34.
Tibre, 26.
Titiæ *locus*, 3.
Toulouse, 20.
Tournes (*Jean de*), XIII, XXI.
Traité historique et pratique de la gravure, X.
Trésors (*invention de*), 2.
Tudèle (*Benjamin de*), Itinéraire, XXII.
Turcs, VI, 12.

Valois (*Philippe de*), voir : Philippe VI.
Vexin, 34.
Vico, XVIII.
Villegagnon (*le chevalier de*), VII, XVII.
Villemain (*sieur de*), *voir :* Nicot.
Villiers de l'Isle-Adam, VI, VIII.
Vincennes (*bois de*), XXIII, 2, 32.
— (*château de*), XXIII.
Vincestre, *cardinal*, 32.
Voyages (*relation de deux*), XXII.
— *second*, XXII.
Vrais portraits et vies des hommes illustres, XXI.

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

Quantin imprimeur
Paris

COLLECTION

DES

ANCIENNES DESCRIPTIONS DE PARIS

VOLUMES PARUS

I. — ISAAC DE BOURGES. — Description des monuments de Paris. XVIIe siècle. Texte inédit. 6490 planches.

II. — ANTOINE DU MONT-ROYAL. — Glorieuses Antiquités de Paris. 1678. 10 gravures. D'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque de l'Arsenal.

III. — MAROLLES (L'ABBÉ DE). — Paris, ou Description succincte de cette grande ville. 1677. Portrait.

IV. — MICHEL DE LA ROCHEMAILLET. — Théâtre de la Ville de Paris. XVIe siècle. Texte inédit. Frontispice d'après Leonard Gaultier.

POUR PARAÎTRE PROCHAINEMENT :

CHOLET (ÉTIENNE). — Remarques singulières de Paris. 1614. D'après l'exemplaire unique de la Bibliothèque nationale. Carte.

BELLEFOREST (FRANÇOIS DE). — L'ancienne et grande Cité de Paris. 1572. Carte.

Etc., etc.